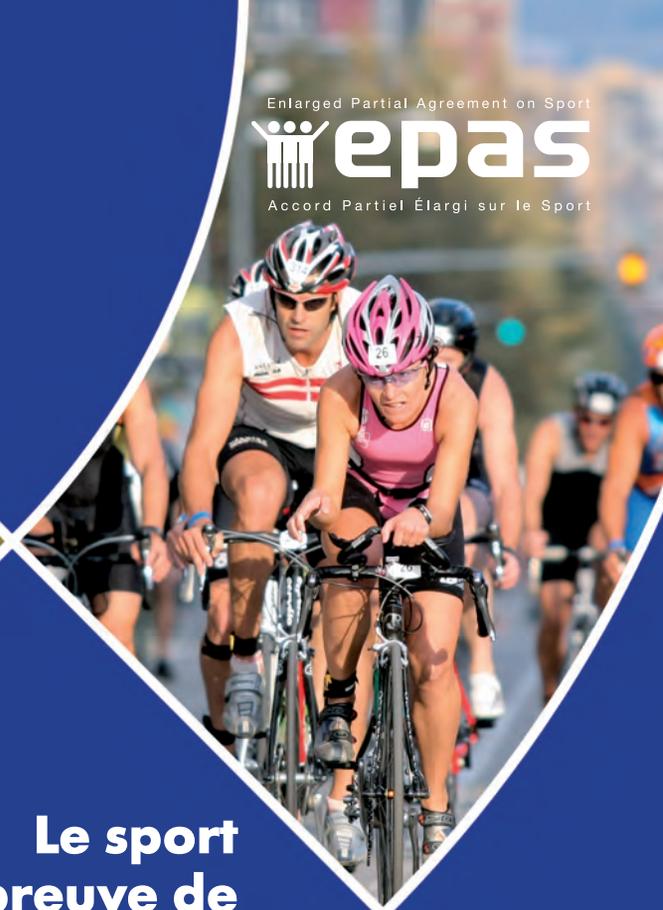


Enlarged Partial Agreement on Sport



Accord Partiel Élargi sur le Sport



Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle

William Gasparini et Aurélie Cometti



Publishing
Editions



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle

Intégration et dialogue interculturel en Europe: analyse et exemples de pratique

Sous la direction de William Gasparini
et Aurélie Cometti

Collection Politiques et pratiques sportives

Editions du Conseil de l'Europe

Edition anglaise :

Sport facing the test of cultural diversity

ISBN 978-92-871-6718-7

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Division de l'information publique et des publications, Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int).

Couverture et mise en page : Service de la production des documents et publications,
Conseil de l'Europe

Photo de couverture : © Shutterstock

Editions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
<http://book.coe.int>

ISBN 978-92-871-6717-0

© Conseil de l'Europe, avril 2010

Imprimé en France

Table des matières

Avant-propos L'intégration des migrants par le sport : un potentiel à comprendre et à réaliser.....	5
Introduction générale.....	7
Dialogue interculturel ou intégration par le sport? Les modèles européens en question William Gasparini	9
Chapitre 1 – La diversité culturelle dans le sport en question : quels décalages entre les discours et la réalité?	23
Le développement de la compétence interculturelle par le sport et l'éducation physique en Europe Professeur Petra Gieß-Stüber.....	25
Le métissage par le sport Yvan Gastaut.....	33
Chapitre 2 – Le dialogue interculturel dans et par le sport : quelles pratiques associatives?	39
Introduction William Gasparini	41
Invitation à l'intégration – Les associations sportives et les possibilités qu'elles offrent Gitta Axmann	43
Le sport : un complément idéal aux institutions éducatives traditionnelles Emmanuel Antz.....	49
Le dialogue interculturel par le sport : où sommes-nous et où devons-nous aller? Mogens Kirkeby.....	53

Chapitre 3 – Diversité culturelle et politiques sportives éducatives : quelles réponses des collectivités territoriales en Europe?	59
Les concepts de multiculturalisme et d'interculturalisme et leur relation à la politique sportive Ian P. Henry	61
L'animation sportive en faveur des quartiers à Strasbourg Jacques Quantin	69
« Le sport m'inspire » : un projet d'inclusion sociale par le sport à Lisbonne Pedro Peres	73
Le programme « Sport dans les quartiers » de la ville de Iași Ninel Vlaicu Berneaga	81
La politique d'intégration par l'activité physique et le sport : l'exemple de la Suisse Jenny Pieth	85
Conclusion générale.....	91
Pour conclure Aurélie Cometti	93

Avant-propos

L'intégration des migrants par le sport : un potentiel à comprendre et à réaliser

La gestion démocratique d'une diversité culturelle croissante, ancrée dans l'histoire du continent et aujourd'hui amplifiée par la mondialisation, est devenue une priorité pour les Etats membres du Conseil de l'Europe. En mai 2008, en publiant un *Livre blanc sur le dialogue interculturel*, ces Etats ont affirmé avec force que notre avenir commun dépend de notre capacité à promouvoir la compréhension mutuelle tout en protégeant et en développant les droits de l'homme, la démocratie et la primauté du droit.

Le sport n'échappe pas à cette préoccupation. Confronté à la diversité de la société qui se reflète dans ses acteurs et ses spectateurs, il a un rôle éducatif et de socialisation qui en font un vecteur du dialogue interculturel et de l'intégration sociale. De fait, lorsqu'on évoque « l'intégration par le sport », il existe une large reconnaissance de la contribution positive du sport à l'intégration sociale, en particulier celle des minorités ethniques et communautés issues de l'immigration. Ce consensus a été mis en évidence par différents sondages d'opinion publique en Europe et par des références dans les discours politiques et institutionnels. Ainsi, la pratique régulière d'une activité sportive permettrait aux jeunes issus de l'immigration de développer des compétences clés et de mieux s'intégrer à la société.

Il convient toutefois d'appréhender les évidences de manière critique. Le potentiel d'intégration du sport n'est souvent révélé qu'en trompe-l'œil, par la présence de stars internationales dans le sport de pointe, le plus visible, et ne reflète pas toujours la réalité du terrain. A l'épreuve des faits, le sport peut tout aussi bien s'avérer être un cadre de nationalisme exacerbé, d'exclusion et de discriminations. Dans le cadre de la Convention contre la violence des spectateurs du Conseil de l'Europe, on constate que des manifestations de racisme et d'intolérance sont malheureusement encore courantes.

Le sport, en soi, n'est pas nécessairement porteur de valeurs de tolérance, pas plus qu'il n'est nécessairement un facteur de mixité sociale ou d'intégration. La réalisation de ces potentialités politiques attribuées aux sports résulte avant tout d'une volonté et d'un engagement effectif des acteurs, associatifs ou institutionnels, qui gèrent et soutiennent le sport.

Aussi, il convient de dépasser le discours convenu ou incantatoire pour comprendre comment certaines des pratiques sportives contribuent à l'intégration de populations immigrées par le sport. L'analyse de ces bonnes

pratiques ne saurait faire l'économie ni d'un examen du contexte (politique, culturel), ni d'une définition des publics cibles considérés.

En coorganisant les Rencontres européennes « Le sport à l'épreuve des diversités », en partenariat avec l'Agence pour l'éducation par le sport et l'université de Strasbourg, l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) a souhaité faciliter des échanges internationaux sur ces pratiques et politiques, en réunissant des responsables politiques, des journalistes, des chercheurs et des responsables associatifs. Les expériences présentées à cette occasion et les réflexions qu'elles suscitent apportent un éclairage sur la question de l'intégration par le sport et pourront inspirer les politiques à venir.

Cette activité s'inscrit parfaitement dans le mandat de l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe, qui a pour mission de faciliter le partage d'expériences et d'élaborer des normes permettant au sport de réaliser ses potentiels, en particulier lorsqu'il s'agit de contribuer à la défense des valeurs du Conseil de l'Europe.

Stan Frossard, secrétaire exécutif de l'APES
Direction de la jeunesse et du sport
Conseil de l'Europe

Introduction générale

Dialogue interculturel ou intégration par le sport ? Les modèles européens en question

William Gasparini, professeur des universités, Equipe de recherche en sciences sociales du sport, université de Strasbourg

La décision de la Commission de déclarer 2008 Année européenne du dialogue démontre que la question de l'intégration de différentes cultures dans la société européenne est plus que jamais d'actualité. Pour la Commission européenne, les élargissements successifs de l'Union européenne ainsi que l'augmentation des flux migratoires et des interactions avec le reste du monde par le biais des échanges économiques, culturels, universitaires et sportifs ont renforcé le caractère multiculturel de nombreux pays. Ces éléments s'ajoutent à la diversité des langues, religions et origines ethniques présentes dans la plupart des pays membres du Conseil de l'Europe. Ainsi en est-il de la France, qui se caractérise par son métissage et sa « diversité », élément indissociable de son identité selon l'historien Fernand Braudel¹.

Admis de longue date en tant qu'instrument d'intégration sociale, le sport est désormais considéré comme un moyen de promouvoir la compréhension interculturelle dans une Europe de plus en plus diversifiée. Au même titre que la gastronomie ou la musique populaire, le sport aurait ainsi un potentiel d'interculturalité parce qu'il a contribué historiquement au métissage des cultures.

Cependant, au-delà de ce postulat, un certain nombre de questions subsistent. Peut-on réellement faire dialoguer les cultures à partir du sport ? Dialogue interculturel et intégration sont-ils des phénomènes de même nature ? Le dialogue interculturel suppose en effet la coexistence de communautés culturelles différentes, qui sont autant d'entités homogènes mais qui ne s'interpénètrent pas naturellement. Ce postulat est-il valable pour tous les pays d'Europe ?

A partir du sport, comment renforcer la cohésion sociale dans une situation de diversité culturelle ? Porteur d'une image de rapprochement des peuples selon la tradition coubertinienne, le sport est-il spontanément intégrateur, diversifié et interculturel, ou doit-on créer les conditions politiques pour qu'il le devienne ?

Pour répondre à ces questions à partir de l'exemple particulier du sport, il semble important tout d'abord de relever que les initiatives récentes des

1. Braudel, Fernand, *L'identité de la France. Espace et Histoire*, Paris, Flammarion, 1990.

institutions européennes illustrent le choix européen de faire dialoguer les cultures plutôt que de les intégrer dans un « creuset » unique par une politique volontariste d'intégration à l'échelle européenne.

Ensuite, dans le domaine du sport, que signifient les notions de « dialogue interculturel » et d'« intégration » ? Notions polysémiques, voire polémiques, elles sont non seulement des catégories très discutées en sciences sociales mais elles représentent aussi des catégories nationales, qui prennent des sens différents selon les pays européens. Contrairement à l'idée selon laquelle ces notions sont naturellement transnationales et européennes, leur définition et leur usage sont au contraire le produit de luttes symboliques au sein du champ intellectuel européen, dont l'enjeu est la définition européenne légitime du modèle d'intégration par le sport.

Le troisième temps sera consacré à la comparaison des modèles européens en matière d'intégration par le sport, comparaison qui permet de construire une typologie mais qui pose aussi des questions d'ordre méthodologique et théorique. Face à ces difficultés, comment construire une recherche européenne sur la contribution du sport à l'intégration des populations immigrées et à la cohésion sociale et nationale ?

Ces quelques réflexions devraient contribuer, à mon sens, à ouvrir les pistes d'un programme pour une science réflexive des modèles européens d'intégration par le sport². Elles s'efforcent aussi d'échapper au rituel de célébration des vertus du sport et des considérations obligées sur l'intégration par le sport.

1. Dialogue interculturel et intégration par le sport : un souci européen

Pour l'Union européenne, ce n'est que récemment que le sport devient véritablement une préoccupation sociale et culturelle. A partir de 1997, le Traité d'Amsterdam (dans la Déclaration 29 annexée au traité³) souligne l'importance sociale du sport, en particulier son rôle de rassemblement et de construction de l'identité. Le sport est aussi considéré comme un instrument d'insertion

2. Voir à ce sujet Pierre Bourdieu, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145, décembre 2002, p. 3-8, notamment sa proposition de contribuer à une « science des relations internationales en matière de culture », p. 3.

3. « La conférence souligne l'importance sociale du sport et en particulier son rôle de ferment de l'identité et de trait d'union entre les hommes. La conférence invite dès lors les institutions de l'Union européenne à consulter les associations sportives lorsque des questions importantes ayant trait au sport sont concernées. A cet égard, il convient de tenir tout spécialement compte des particularités du sport amateur. » Déclaration 29 relative au sport, annexe au Traité d'Amsterdam modifiant le Traité sur l'Union européenne et certains actes connexes, Journal officiel n° C 340 du 10 novembre 1997.

sociale. Depuis 2000, de nombreux projets et événements visant à promouvoir le dialogue interculturel par le sport ont été financés dans toute l'Europe. Les exemples de projets dans le domaine sportif vont de la mise en place de réseaux sportifs à la rédaction d'une charte du sport en faveur du dialogue interculturel, en passant par des tournois de football « interculturels » de rue ou des initiatives spéciales organisées par les clubs sportifs pour accueillir des migrants ou pour échanger avec des clubs « étrangers » dans une perspective éducative.

Pour les citoyens européens, le sport est aussi globalement perçu comme une voie possible pour le développement du dialogue entre les différentes cultures qui cohabitent en Europe. D'après plusieurs enquêtes d'Eurobaromètre (commanditées par la Commission européenne), presque trois Européens sur quatre considèrent le sport comme un moyen de promouvoir l'intégration, tandis que 64 % des citoyens européens pensent que le sport permettrait de lutter contre la discrimination. Enfin, 81 % d'entre eux considèrent le sport comme une occasion de dialogue entre les différentes cultures (sondage Eurobaromètre 2004)⁴. Enfin, depuis 2007, l'Union européenne a proposé des recommandations et des initiatives dans ce sens.

Deux exemples illustrent cette prise en compte des dimensions interculturelles et intégratives du sport :

- rédigé en 2007 par la Commission européenne (après deux années de travaux), le *Livre blanc sur le sport* propose de mettre le sport au service de l'intégration sociale. Une attention particulière est demandée aux pays membres pour favoriser l'accès des « femmes issues de minorités ethniques » à la pratique sportive⁵. Ainsi, la mobilisation des programmes et fonds européens est mentionnée pour favoriser les possibilités d'inclusion sociale et d'intégration par le sport⁶ ;
- en 2008, les initiatives et les rencontres institutionnelles s'intensifient avec l'Année européenne du dialogue interculturel. Ainsi, les ministres européens responsables du Sport adoptent une déclaration conjointe sur l'importance sociale du sport et sur le dialogue dans le sport le 17 mars 2008 ; en mars 2008, la Commission publie aussi le rapport final sur la « Diversité dans l'unité – Approches nationales en matière

4. Eurobaromètre spécial 213 (2004), *Les citoyens de l'Union européenne et le sport*, sondage commandité par la Direction générale de l'éducation et de la culture et coordonné par la Direction générale Presse et communication, Commission européenne, novembre 2004.

5. Commission Staff Working Document, Action Plan « Pierre de Coubertin », Accompanying documents to the White paper on sport, Commission of European Communities, Bruxelles, 11 juillet 2007.

6. Progrès, éducation et formation tout au long de la vie, Jeunesse en action, Europe pour les citoyens, Fonds social européen, Fonds européen de développement régional ou encore Fonds européen d'intégration.

de dialogue interculturel»; les 15 et 16 mai 2008, une table ronde internationale sur le sport et le dialogue interculturel est organisée à Ljubljana (Slovénie) par l'Union sportive slovène: «Le sport pour tous comme élément du dialogue interculturel»; enfin, en décembre 2008, des recommandations sur le sport et le dialogue interculturel ont été présentées lors du Forum européen du sport à Biarritz.

De son côté et en parallèle, le Conseil de l'Europe diffuse l'idée d'un sport amateur facteur d'insertion sociale et d'inclusion des immigrés depuis plus longtemps, parce que la tolérance, le dialogue entre les cultures et les peuples, le respect des minorités nationales et la cohésion sociale font partie de ses objectifs. Ainsi, dès 1981, les ministres européens responsables du sport adoptent une résolution sur le sport pour les immigrés⁷, convaincus qu'il est un moyen important pour une plus grande participation des « migrants » à la vie sociale dans les pays d'accueil. Le Conseil de l'Europe a rappelé en mai 2003 la « valeur sociale du sport pour la jeunesse », soulignant, par la même occasion, son rôle en matière d'intégration. Selon ses rapporteurs, « le sport est une activité humaine qui repose sur des valeurs sociales éducatives et culturelles essentielles. Il est un facteur d'insertion, de participation à la vie sociale, de tolérance, d'acceptation des différences et de respect des règles ». Pour le Conseil de l'Europe, la gestion démocratique de la diversité culturelle de l'Europe constitue aussi une des priorités politiques⁸. Le *Livre blanc sur le dialogue interculturel* a ainsi été lancé en mai 2008 par les ministres des Affaires étrangères des 47 Etats membres de l'Organisation⁹.

Enfin, le président de l'UEFA, Michel Platini, a récemment déclaré au Conseil de l'Europe (24 janvier 2008) que le sport en Europe a toujours été un catalyseur favorisant l'intégration sociale et culturelle. Selon lui, « des millions d'enfants partout dans le monde sont devenus et continuent à devenir européens en jouant au football sur un terrain boueux soit dans les villes, soit à la campagne, avant d'aller à l'école ». Ainsi, pour le mouvement sportif, le sport amateur – et le football en particulier – favoriserait « naturellement » le mélange des cultures et l'intégration des immigrés.

7. Résolution sur le sport 81/4.

8. Un Plan d'action sur la gestion démocratique de la diversité culturelle de l'Europe a été adopté en mai 2005, à Varsovie, par le 3^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe.

9. Le *Livre blanc sur le dialogue interculturel* vise à fournir un cadre conceptuel et un guide aux décideurs politiques et aux praticiens. Pour coordonner les diverses activités menées dans ce domaine, Gabriella Battaini-Dragoni, directrice générale de l'Education, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport, a été nommée, fin 2005, coordinatrice du dialogue interculturel du Conseil de l'Europe. Le 7 mai 2008, le Comité des Ministres a adopté ce livre blanc, qui est le résultat d'un processus de consultations avec les gouvernements des 47 Etats membres, des experts, des organisations internationales, des ONG, des représentants de communautés ethniques et religieuses ainsi que le public en général.

2. Les catégories européennes à l'épreuve des sciences sociales

Pour le sociologue, le « dialogue interculturel » tout comme « l'intégration par le sport » sont des catégories du débat social et politique qu'il importe d'analyser avant de les utiliser dans les enquêtes européennes.

D'abord, il ne s'agit pas de catégories juridiques. Ainsi, le « dialogue interculturel » en tant que tel ne constitue pas une catégorie juridique spécifique. Par conséquent, aucune loi internationale, européenne ou nationale n'existe sur la question. Cependant, il est admis qu'un dialogue constructif ne peut exister que dans un environnement garantissant l'égalité des chances, la liberté d'expression, la sécurité et la dignité.

Il revient alors au sociologue d'interroger « l'intégration par le sport » et le « dialogue interculturel par le sport » comme des catégories d'analyse et de pensée. Dans les sciences sociales interprétatives, de nombreux mots-clés – « communauté », « citoyenneté », « diversité », « intégration », « dialogue interculturel », par exemple – constituent à la fois des catégories de *pratique* sociale et politique et des catégories d'*analyse* sociale et politique. Par catégories de pratique, Brubaker (2001)¹⁰ entend les catégories de l'expérience sociale quotidienne, développées et déployées par les acteurs sociaux ordinaires qui interviennent dans le sport, comme les éducateurs sportifs, les entraîneurs, les dirigeants de club, les éducateurs de rue, les sportifs eux-mêmes¹¹. Ces catégories de pratique se distinguent des catégories utilisées par les socio-analystes, qui se construisent à distance de l'expérience sportive, comme les hommes politiques, les experts scientifiques, les journalistes, les essayistes. Parce qu'elles sont produites par des experts, les catégories d'analyse sont souvent reprises sans discernement (c'est-à-dire sans tenir compte du contexte national et intellectuel de leur production) et deviennent des catégories pratiques utilisées dans les situations sportives et éducatives ordinaires.

a. L'interculturel

A la différence de la « diversité », l'interculturel n'est ni un concept, ni une théorie, mais une problématique et une pratique qui donnent lieu à un débat, lequel est différent selon les pays.

Pour certaines sociétés, l'interculturel signifie le « multicultural », entendu comme la coexistence des différentes cultures dans un même espace. Pour

10. Brubaker, R., « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, n° 1, 2001, p. 66-85.

11. Voir Gasparini, W. (dir.), « L'intégration par le sport? », revue *Sociétés contemporaines* (Presses de Sciences Po), 69, mars 2008.

d'autres, l'interculturel signifie plutôt le « métissage » ou « l'interculturalité », entendue comme un processus d'interpénétration culturelle.

Ces deux conceptions de l'interculturel renvoient à deux modèles d'intégration des individus dans l'Etat-nation : celui du multiculturalisme pour le premier, et celui du creuset et de l'intégration nationale pour le second.

Il s'agit ensuite de distinguer « l'interculturel factuel » (qui existe *de facto* parce que chaque grande vague d'immigration a donné son contingent de sportifs en Europe – il suffit de voir la constitution des équipes nationales) de « l'interculturel volontaire », qui suppose la construction politique de dynamiques interculturelles (par des tournois interculturels, de l'éducation sportive interculturelle ou du métissage culturel dans les clubs). L'interculturel est par ailleurs souvent associé à des termes qui le précisent dans un sens éducatif : compétences interculturelles, apprentissage interculturel, pédagogie interculturelle, dialogue interculturel.

Le dialogue interculturel postule que dans l'Union européenne, il convient de multiplier les formes de dialogue pour qu'émergent à la fois le respect de la diversité de l'un et de l'autre et le partage d'un minimum de valeurs communes. Le mot dialogue, *dia-logos*, signifie étymologiquement être traversé par la parole de son interlocuteur. Ce qui veut dire que dans l'échange avec une personne d'une autre culture, une part de soi-même va disparaître et une autre part va se transformer dans la confrontation des cultures. D'où l'existence d'une double identité chez de nombreux enfants d'immigrés (double nationalité et double référent identitaire et culturel), qui peut être vécue soit comme une richesse, soit comme un problème. Le sport, né en Europe mais actuellement langage universel, est susceptible de créer les conditions d'un rapprochement, de coexistence, voire d'interpénétration entre des personnes issues de différentes cultures ou ethnies (qu'elles soient internes ou externes à l'Europe). Dans un contexte de compétition sportive, on peut découvrir une autre culture, mais l'échange peut aussi se transformer en un « champ de bataille imaginaire » (Elias, 1986) où ressurgissent des stéréotypes nationaux. La compétition sportive entre deux pays ou deux groupes communautaires est-elle alors le meilleur vecteur du dialogue interculturel ? Des exemples de projets de dialogue interculturel par le sport en Norvège montrent aussi que les femmes issues des minorités musulmanes sont sous-représentées. Ce constat a conduit les fédérations sportives norvégiennes à développer des projets spécifiques dans les grandes villes destinés aux femmes de religion musulmane et plus conformes à leurs origines. La mise en place de cours d'aérobic ou de natation réservés aux femmes musulmanes en est un exemple. En Allemagne, dans certains établissements scolaires, des professeurs d'éducation physique proposent une pédagogie adaptée à chacune des cultures des élèves.

Cependant, si l'on se focalise trop sur les origines culturelles des sportifs ou des élèves en éducation physique scolaire (dans le cas de la pédagogie

interculturelle), ne risque-t-on pas de créer des catégories mentales et des stéréotypes en enfermant les individus dans leur groupe d'origine et leur différence? Le débat actuel, tant en France sur les créneaux de piscine réservés aux femmes qu'en Europe sur les dispenses de natation en éducation physique pour des raisons religieuses, en est un exemple: faut-il accepter de mettre à mal la mixité sexuelle, l'égalité homme-femme et la laïcité en acceptant des revendications identitaires sous couvert de «tolérance» et de dialogue interculturel? Pour l'instant, à défaut d'une position commune, chaque pays répond de manière spécifique en fonction de sa législation nationale, sa tradition culturelle et son modèle de société.

b. L'intégration

Appliqué au sport, le terme d'intégration pose aussi question, notamment lorsqu'il est utilisé comme une injonction politique. Utilisée en France selon une conception durkheimienne et républicaine, on lui préférera celle de cohésion par le sport dans les instances européennes (Conseil de l'Europe et Union européenne). On remarque aussi que l'intégration se décline selon son inscription nationale et l'enracinement sociologique, qui lui donne un sens particulier (Schnapper, 2007). L'intégration est pourtant un concept clé et historique de la sociologie et possède un sens relativement précis: c'est le processus par lequel un individu accède à une communauté humaine en tant que partie intégrante. Ce qui veut dire qu'il ne perd pas totalement son identité d'origine, mais que celle-ci se transforme au contact des éléments et des valeurs de la communauté d'accueil. Mais l'intégration peut signifier, dans le même temps, un «programme normatif» et un «processus social»:

- imposée par l'Etat, *l'intégration* comme «programme normatif» est le résultat recherché d'une politique publique et devient une injonction à s'adapter à la société d'accueil. On parlera alors de «modèle» d'intégration. De ce point de vue, on peut distinguer plusieurs modèles d'intégration en Europe: républicain, multiculturaliste, discriminatoire... Mais, pour certains pays, on observe aussi une absence de modèle (Espagne, Portugal, Italie, par exemple) car ces pays étaient, jusque dans les années 1980, des pays d'émigration;
- l'intégration en tant que «processus social» est une interaction entre le migrant et la société d'accueil, entre la «minorité» et la «majorité», susceptible, comme tout processus, d'avancées différentes selon les domaines, de décalages, d'invention de modalités nouvelles, de contretendances, d'évolutions, que les enquêtes permettent d'analyser.

Les sociologues constatent enfin que plus les immigrés appartiennent aux classes sociales défavorisées, plus le déficit d'intégration, lié à l'éloignement de la culture dominante, est marquant. Toutefois, l'école et les associations ont toujours été des instruments d'intégration pour les enfants d'immigrés, et plus particulièrement en ce qui concerne le sport en club. La notion d'intégration

ne correspond en réalité à aucune expérience mais elle peut orienter les interrogations sociologiques, même si elle n'est pas directement opératoire dans les démarches de la recherche. On ne peut donc étudier l'intégration en tant que telle, mais on peut analyser ses diverses dimensions à un moment donné. En tant que pratique génératrice de lien social dans la société d'installation et langage universel, le sport constitue l'une de ces dimensions.

La liberté à l'égard des catégories de pensée telles que l'intégration et le « dialogue interculturel » ne peut finalement résulter que d'un effort pour penser et rendre explicites ces catégories. Souvent irréfléchies, celles-ci sont alors reprises telles quelles par les responsables politiques, dirigeants et éducateurs sportifs sans analyse préalable. La rupture avec ces catégories construites est d'autant plus difficile qu'elle impose aussi de s'écarter des effets des médias qui tendent soit à valoriser le « multiculturalisme sportif » dans le sport de haut niveau (l'équipe de France *black-blanc-beur*), soit à mettre en exergue le « communautarisme sportif »¹².

A travers l'analyse de ces deux notions, on s'aperçoit aussi que le renvoi à des particularismes ethniques, religieux ou nationaux risque de légitimer des pratiques et des politiques qui développent la confusion en utilisant de plus en plus l'ethnicisation des rapports sociaux comme mode de régulation : la tolérance envers les clubs « ethniques » ne risque-t-elle pas de fragmenter et fragiliser la logique sportive humaniste, selon laquelle chacun doit laisser au vestiaire son appartenance et ses particularismes pour se présenter sur le stade ou dans le gymnase sous les traits du sportif neutre ? Mais en même temps, le métissage et le brassage culturel ne peuvent s'effectuer que s'il existe des politiques de lutte et de prévention contre les discriminations dans l'accès de toutes et tous aux loisirs sportifs et aux responsabilités dans les organisations sportives.

3. Les modèles d'intégration par le sport à l'épreuve de la comparaison européenne

Depuis la fin des années 1980, on assiste à un foisonnement d'études comparatives produites par des organismes internationaux (OCDE, Unesco, OMS, Union européenne – Commission européenne –, Conseil de l'Europe...). Plus les sociétés se mondialisent, plus elles ont recours aux études comparatives. La comparaison internationale contribue en effet à mieux comprendre les effets respectifs du contexte politique (national mais aussi européen) et des cultures des groupes sociaux sur le fait social étudié (la sociabilité sportive ou la participation sportive, par exemple). La méthode comparative permet de « rendre étrange l'évident par la confrontation avec des manières de penser et d'agir étrangères, qui sont les évidences des autres » (Bourdieu, 2000,

12. Voir à ce sujet Gasparini, W., « Le sport, entre communauté et communautarisme », revue *Diversité* (Ville Ecole Intégration), n° 150, 2007, p. 77-83.

p. 4). Ainsi, la comparaison consiste à rendre comparable des « unités » d'analyse profondément ancrées dans des histoires, catégories et langues nationales singulières.

a. Sport et multiculturalisme: une étude comparative européenne

En 2003, la Commission européenne avait commandé une étude comparative afin d'examiner la contribution du sport, en tant qu'instrument d'enseignement informel, au dialogue multiculturel entre les jeunes ainsi que son rôle dans l'intégration des flux migratoires récents. Publiée en 2004, l'étude sur le sport et le multiculturalisme permet de voir comment le sport a été utilisé afin de réduire les tensions interculturelles dans les 25 Etats membres d'alors¹³. Cette étude s'est basée sur les quatre modèles de nationalité et de citoyenneté qui servent à illustrer l'ensemble des approches dans l'Union européenne: le modèle français républicain, le modèle allemand ethnonationaliste, le modèle anglo-saxon pluraliste et l'émergence du modèle polonais/postcommuniste. A partir de ces quatre modèles, elle a dégagé quatre approches politiques traditionnelles de la politique sportive par rapport aux populations d'origines ethniques différentes.

Deux d'entre elles soulignent ou renforcent la diversité et le pluralisme culturel :

- *l'interculturalisme*: promotion des échanges interculturels en accordant la même importance à chaque culture (c'est-à-dire financement des échanges sportifs culturels) ;
- *le développement séparé mais équitable des groupes ethniques* (c'est-à-dire financement direct des associations de minorités ethniques).

Deux d'entre elles insistent sur la cohésion plutôt que sur la diversité, avec des notions « unitaires » de culture nationale :

- *les politiques de rapprochement*, qui cherchent à intégrer des groupes au sein de la culture nationale existante (c'est-à-dire utiliser le sport comme un moyen de gérer les problèmes d'exclusion sociale ou de rénovation urbaine) ;
- *la non-intervention* : les populations sont considérées comme homogènes et il n'existe aucun besoin de financement (c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire d'agir).

L'étude émet des recommandations politiques sur l'utilisation accrue du sport afin de promouvoir le dialogue interculturel ainsi que sur les questions liées aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et à l'utilisation de fonds structurels européens. Elle donne des exemples de bonne conduite aux organisations sportives qui sont au service de différentes communautés culturelles.

13. Voir, au chapitre 3 ci-après, la contribution de Ian P. Henry, p. 61.

Cette étude montre qu'il n'existe pas un modèle unique d'intégration par le sport en Europe. Mais elle met aussi à jour une sorte de naturalisation et d'évidence des notions employées, comme celles de dialogue interculturel ou d'interculturalisme, alors que le concept d'intégration n'est pas utilisé. Pourtant, on pourrait penser que les modèles d'intégration par le sport des différents pays européens se rapprochent du fait notamment de l'harmonisation européenne. Les divergences ont progressivement fait place à des convergences, avec la confrontation des modèles historiques au réalisme politique.

b. Convergences et divergences

Sous l'effet des politiques sportives et sociales de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, on observe en effet une tendance à l'homogénéisation des dispositifs publics. Par exemple, le Conseil fédéral suisse a décidé en 2008 de renforcer les mesures en faveur de l'intégration des immigrants. C'est à ce titre que l'Office fédéral du sport a créé un Centre de compétence dont l'objectif est de renforcer la promotion du sport et des activités physiques auprès des populations migrantes. En Allemagne, « L'intégration par le sport » est un programme du Deutscher Sportbund (DSB), qui vise à développer la participation sportive des immigrés dans les clubs. Ce postulat part du principe que le club sportif a un potentiel d'intégration particulier car il permet les contacts sociaux entre sportifs et encourage chez les personnes d'origine étrangère l'apprentissage interculturel (normes sportives et culturelles). Le club suscite aussi le volontariat, qui permet la participation politique au quotidien dans les réseaux locaux. C'est en cela qu'il peut être considéré comme une école de la démocratie. En Allemagne comme en Grande-Bretagne, la remise en cause du multiculturalisme dans les années 2000 s'est traduite par une politique plus intégrationniste.

Cependant, au-delà de ce rapprochement, l'analyse des publications et des réflexions européennes consacrées à l'intégration par le sport permet aussi de constater la diversité des réponses concernant la manière dont les sociétés civiles (notamment les mouvements sportifs et associatifs) et les Etats utilisent le sport pour créer du lien social, pacifier les quartiers urbains difficiles et inclure les immigrés et leurs descendants dans la société.

On observe – toujours en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne – des politiques de gestion communautaire organisant notamment l'éducation multiculturelle ou le développement de compétences interculturelles chez les enseignants et les éducateurs sportifs. Ainsi, pour le mouvement sportif allemand, le sport permet le dialogue entre le *migrant* et le reste de la population. C'est en ce sens qu'il défend l'engagement des associations de migrants turcs dans l'éducation des jeunes et la promotion de rencontres « interculturelles ». Par exemple, le projet *Strassenfussball für Toleranz* (« Football de rue pour la tolérance ») consiste à lutter contre l'exclusion des minorités ethniques dans le sport en proposant des tournois de football entre équipes composées

de jeunes garçons et de jeunes filles de cultures différentes. Il s'agit là de programmes qui visent le dialogue interculturel dans un contexte multiculturel. On constate aussi que, dans certains pays européens, les regroupements communautaires sont permis, voire encouragés, dans le cadre associatif, en particulier dans les clubs de football. Cette conception multiculturaliste de l'intégration considère le club sportif « ethnique » comme une étape vers l'intégration nationale, qui faciliterait la participation à la vie démocratique du pays d'accueil.

En France, ces formes de politiques publiques sont absentes en tant que telles, mais les dispositifs sont repris sous le vocable générique de « politique de la ville » ou de « lutte contre l'exclusion ». Elles ont pour but non pas de faire de la discrimination positive mais de lutter contre les effets des discriminations (sociales, sexuelles, ethnique, liées au handicap...). Dans le cas du sport, les dispositifs publics d'animation sportive ou d'intégration s'adressent à des quartiers, des territoires, ou à des populations rencontrant des problèmes sociaux, et non à des groupes constitués ou des minorités ethniques. Ainsi, le club « ethnique » tout comme le port de signes religieux dans la pratique du sport dans les équipements sportifs publics ne sont pas tolérés parce qu'ils affirment la communauté au détriment de l'individu. Contrairement à d'autres pays européens, la France a été aussi une terre d'immigration dès le XIX^e siècle¹⁴. Nous avons construit les principes de notre démocratie dans un pays où l'immigration faisait partie des réalités sociales. Le sport « moderne » s'est ainsi développé en France en même temps que le pays accueillait massivement des migrants, qu'il votait la loi sur la liberté d'association et celle qui institue la séparation de l'Etat et de l'Eglise (1905) et qu'il construisait un Etat républicain et laïque. Ainsi, malgré des discriminations sociales dans l'accès aux clubs sportifs, majoritairement, les immigrés et les enfants d'immigrés se fondent progressivement dans le « creuset sportif français » (Noiriel, 1988). C'est pourquoi l'équipe de France de football sert souvent de baromètre des grands courants d'immigration en France (italienne, espagnole, portugaise, arménienne, africaine, maghrébine...)¹⁵.

c. La comparaison européenne en question

Si l'on regarde les pays d'Europe, la comparaison des populations concernées par les politiques de la ville et de « l'intégration par le sport » pose tout d'abord question dans la mesure où ces dernières ne bénéficient ni du même statut juridique ni de la même définition scientifique dans les différents pays de l'Union européenne (Arnaud, 2005) : comment comparer a priori des « minorités ethniques » au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, des « extracommunautaires » en Italie, et des populations « issues de l'immigration » en France ?

14. Ce qui n'est pas le cas par exemple ni de l'Espagne, ni de l'Italie, ni du Royaume-Uni.

15. Voir à ce sujet l'article de Beaud S., Noiriel G., « L'immigration dans le football », revue *XX^e siècle*, 26, 1990.

Ensuite, les études comparatives concluent souvent sur les « bonnes pratiques » repérées dans les différents pays européens. Notion anglo-saxonne (*best practices*), elle recouvre les pratiques, expériences ou dispositifs d'éducation par le sport réussis dans un pays susceptibles d'être transposés dans d'autres pays jugés moins performants. Ces « expériences qui marchent » et dont on peut s'inspirer dans d'autres contextes sont très utilisées aux Etats-Unis. L'Unesco et la Commission européenne s'en sont aussi inspirées. Mais pour les spécialistes de la comparaison internationale, le transfert d'expérience est ambigu. Il repose sur l'illusion qu'il existerait des modèles d'éducation par le sport que l'on pourrait exporter indifféremment dans d'autres contextes sociopolitiques, économiques et culturels. Peut-on ainsi comparer l'impact du sport dans le dialogue entre minorités dans les pays de l'ex-Yougoslavie¹⁶ et entre jeunes Français issus de l'immigration maghrébine en France ?

4. Conclusion

Etudier les formes que prend le sport en Europe permet d'aborder les transformations des cadres de la sociabilité dans un nouveau contexte de dérégulation des rapports sociaux et de multiculturalité liée à la mondialisation. Les initiatives récentes des institutions européennes en faveur de la promotion d'un sport comme élément d'insertion sociale et de dialogue interculturel montrent que le sport a toute sa place dans la construction européenne. Mais les débats dont le sport est l'objet rendent aussi le sociologue attentif aux controverses et enjeux qui dépassent le seul cadre sportif. Ainsi, le sport, comme fait social au sens durkheimien, reflète bien la nature des rapports entre minorités ethniques et société d'accueil dans son ensemble. Ces questions ne sont pas négligeables car nos croyances sociologiques guident partiellement l'action sportive. Il ne fait pas de doute que penser la société en termes d'individus ou de communauté alimente des visions politiques différentes et discordantes dans les pays d'Europe.

Références

Arnaud, L. (dir.), *Les minorités ethniques et l'Union européenne. Politiques, mobilisations, identités*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2005.

Bourdieu, P., « L'inconscient d'école », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 135, 200, p. 3-5.

16. Dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel, une récompense spéciale a été décernée à un responsable d'une ligue de basket-ball basée en Slovénie. Ce prix a récompensé les efforts de la ligue, qui est parvenue à rassembler différentes cultures au travers du sport en ex-Yougoslavie dans la mesure où elle réunit plusieurs équipes venant de Slovénie, de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, de Serbie et du Monténégro. En décernant le prix, le ministre slovène du Sport Milan Zver a déclaré que le sport pouvait rompre tous les stéréotypes.

Elias, N., Dunning, E., *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994.

Gasparini, W. « Le sport, entre communauté et communautarisme », *Diversité*, n° 150, p. 77-83, 2007.

Gasparini, W. (dir.), « L'intégration par le sport? », *Revue Sociétés contemporaines* (Presses de Sciences Po), n° 69, 2008.

Gasparini, W., « Sport and the integration of immigrants in France. A contribution to a critical sociology of existing thought patterns », in Gieß-Stüber P., Blecking, D. (eds), *Sport, integration, Europe. Widening the horizons of intercultural education*, Baltmannsweiler, Schneider Verlag Hohengehren, 2008, p. 110-117.

Noiriel, G., *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1988.

Schnapper, D., *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris, Gallimard, 2007.

Chapitre 1

**La diversité culturelle dans le sport
en question : quels décalages
entre les discours et la réalité ?**

Le développement de la compétence interculturelle par le sport et l'éducation physique en Europe

Professeuse Petra Gieß-Stüber, université Albert Ludwig de Fribourg, Allemagne

En tant qu'éducatrice sportive moi-même, j'ai dû affronter la question suivante : le sport et l'éducation physique à l'école peuvent-ils développer des ensembles de compétences interculturelles ? Je pourrais répondre à cette question très brièvement en disant : Oui... mais.

Dans la communication qui suit, je compléterai cette réponse très concise sur la base de plusieurs années de travaux théoriques et pratiques consacrés au thème du sport et de l'interculturalité, après avoir formulé une remarque liminaire sur notre compréhension fondamentale du *dialogue interculturel* et sur les limites de « l'intégration par le sport ». Par ailleurs, j'essaierai de faire ressortir le besoin d'une approche didactique spécifique et je présenterai un projet de l'Union européenne visant à acquérir des matériels scientifiques de base pour promouvoir la compétence interculturelle des éducateurs sportifs, qui sera l'occasion de mettre l'accent sur certaines perspectives académiques, pédagogiques et politico-sportives.

De même que vous percevrez dans mes arguments une inclination pour la pédagogie, vous ne manquerez pas de réaliser que l'idée de compétences interculturelles et la terminologie théorique connexe découlent d'un modèle allemand de la nationalité et de la citoyenneté. Mais j'espère que certaines des implications inspireront la politique sportive au-delà des frontières nationales.

1. Dialogue interculturel et limites de « l'intégration par le sport »

Selon un institut voué aux comparaisons culturelles et à la recherche en Europe et travaillant en collaboration avec le Conseil de l'Europe¹⁷, le dialogue interculturel est « un processus englobant un échange de vues ouvert et respectueux entre individus et groupes issus de contextes culturels différents. Ces objectifs englobent : une meilleure compréhension des différentes opinions

17. EDUCULT – Institut für die Vermittlung von Kunst und Wissenschaft (2008). Bericht im Auftrag des Bundesministeriums für Unterricht, Kunst und Kultur. www.bmukk.gv.at/medienpool/16159/studie_kkid.pdf (consulté le 11.3.2009). EDUCULT – Institut de médiation des arts et de la science – la plate-forme de l'éducation culturelle en Europe.

et pratiques à travers le monde; une participation accrue (ou la liberté de faire des choix); la lutte pour l'égalité; et l'amélioration des processus de création »¹⁸.

Cette définition du dialogue interculturel est liée aux définitions pédagogiques et académiques de l'enseignement interculturel¹⁹. Est-elle également compatible avec les caractéristiques du sport ?

L'image idéale du sport en tant qu'outil de promotion de l'intégration ou d'une discipline sportive « parlant toutes les langues » n'est pas absolument inattaquable. L'acceptation d'athlètes de haut niveau issus de l'immigration ne saurait être interprétée comme l'indication d'une égalité des chances de tous les migrants dans les divers domaines du sport. Les sports de compétition – selon ma thèse – ne promeuvent pas le dialogue interculturel. Concourir en vue d'un succès convoité est donc difficilement compatible avec le renforcement de la « compréhension des différentes opinions et pratiques à travers le monde ».

Néanmoins, le sport, le mouvement et les jeux peuvent grandement faciliter le dialogue interculturel.

Il convient de jeter un regard critique sur la configuration du pouvoir et les facteurs structurels, dans la mesure où le dialogue ne saurait être amorcé dans des conditions asymétriques.

Le travail éducatif ne saurait être un substitut aux efforts politiques visant à surmonter les inégalités sociales. Néanmoins, je compte énoncer ma thèse en me plaçant uniquement dans la perspective de la didactique sportive.

2. L'approche didactique de l'éducation interculturelle par le sport

Il est de la plus haute importance – lorsqu'on élabore un concept d'intervention – de prendre conscience de ce que les individus ne sont pas les seuls à migrer et qu'ils apportent avec eux une histoire personnelle inscrite dans leur

18. *Ibid.*, p.14

19. Après avoir livré quelques réflexions sur le concept, je serai amenée – dans une certaine mesure – à dépasser les limites de l'enseignement interculturel pour aborder le thème de l'interculturalité autoréférentielle (Gieß-Stüber, 2008). Il s'agit d'une méthode éducative qui, au lieu de travailler sur les différences culturelles, autorise un dialogue entre les contextes culturels et par conséquent contribue au traitement autoréférentiel de ces expériences, afin de permettre une appréciation de la manière dont un individu se comprend lui-même et comprend le monde de manière rationnelle et discursive. Par conséquent, ce concept ne vise pas à absorber des étrangers ou l'étrangeté et à se les approprier comme une extension du moi du sujet; il appelle plutôt à un examen (critique) des relations sociales et sociétales. Le thème pédagogique associé à l'interculturalité autoréférentielle, comprise en ce sens, n'est donc plus l'universalité ou la relativité des cultures, mais plutôt la construction sociale d'un moi et l'analyse de ce qui peut passer pour étrange compte tenu des postulats et des conséquences sociétales.

corps, des préceptes culturels et religieux intériorisés, ainsi que des notions et des coutumes impliquant la vie sociale.

L'expérience de l'étrangeté est inévitable dans une société culturellement hétérogène et plurielle. Pour les populations migrante et autochtone, il devient de plus en plus important d'acquérir des compétences spécifiques permettant une interaction constructive avec l'étrangeté. L'étrangeté en tant que *perspective didactique* sportive signifie que l'ascription, la discrimination, la disassociation et l'exclusion – résultant de constructions mentales visant l'étrangeté – sont combattues sur le plan pédagogique.

Les différences culturelles sont l'une des causes possibles des expériences liées à l'étrangeté. Nous savons cependant, sur la base de recherches pédagogiques orientées vers l'interculturalité, que les problèmes sociaux sont – dans les pays dotés d'une tradition politique non républicaine – trop souvent superficiellement culturalisés (alors qu'au contraire, en France, les implications du contexte migratoire peuvent être parfois sous-évaluées sous certains angles).

L'analyse du concept d'« étrangeté » ne doit pas forcément se focaliser sur la culture et peut inclure des chevauchements des effets susceptibles de résulter de la migration, des circonstances liées à la vie sociale, de l'appartenance à tel ou tel genre, etc. (voir Diehm et Radtke, 1999).

Dans la présente communication, les fondations théoriques et le concept didactique ne peuvent être évoqués que succinctement, de sorte que je me limiterai à analyser la principale attitude ancrée (pour plus de détails, voir Gieß-Stüber, 2008).

Dans le cadre de la formation sportive visant à créer un dialogue interculturel, le développement de la dimension physique et motrice n'est pas la seule question en jeu. Des préoccupations sociales, des jugements de valeur, des émotions et la connaissance des élèves doivent également être pris en considération. La promotion d'un dialogue culturel au sein et par le biais du sport est prioritaire et passe avant l'enseignement des différents types de sport. Le contenu diversifié des cultures corporelles internationales, mais aussi régionales, est enseigné de manière à encourager parallèlement les processus d'apprentissage sociaux désirés.

Les principes directeurs didactiques résultent d'un cadre théorique et sont fondés sur la sociologie de l'étrangeté, la théorie de l'identité, la psychologie sociale et les approches socioconstructivistes (représentation empirique de l'ethnicité, représentation empirique du genre [*doing gender*]). Ces principes directeurs didactiques incluent :

1. *L'expérience de l'étrangeté en tant que point de départ pour l'éducation*
La rencontre avec l'étrangeté peut être générée méthodologiquement selon les moyens les plus variés : aliénation de formes de mouvement et

d'activités sportives familières ; introduction de formes de mouvement, de styles de danse, de jeux, etc., non familiers ou nouveaux pendant les cours. Les élèves réalisent alors que leur propre sport ou type d'éducation physique n'en est qu'un parmi d'autres. Il est facile de faire ressortir les éléments communs et transculturels de même que les différences intra-culturelles dont relèvent, par exemple, les cultures corporelles différentes des filles et des garçons.

2. *Le travail en équipe en tant que défi*

Dans le contexte des tâches à accomplir en équipe de manière créative, il est possible de renforcer les compétences en matière de gestion de conflits (comme la capacité de voir les choses d'un autre point de vue et l'empathie). Des jeux sportifs peuvent être inventés ou modifiés. Cette pratique permet de percevoir les règles, dans le cadre d'un processus de consultation, d'une part comme des normes négociables et « façonnables », et d'autre part comme une condition préalable à toute coopération.

3. *Expérience de la reconnaissance et de l'appartenance*

L'expérience de la reconnaissance ainsi que de l'appartenance est étroitement liée à la promotion de l'identité. Dans le sport, nous communiquons avec des enfants et des adolescents grâce à des messages verbaux et non verbaux et des évaluations portées à différents niveaux : émotionnel, cognitif et social. Le but d'une analyse critique visant les identifications et les affiliations peut être manifestement poursuivi dans le sport.

4. *Réflexion sur l'expérience de l'étrangeté*

L'enseignement interculturel et éducatif vise à développer des compétences (interculturelles) pouvant également servir hors des situations générées méthodologiquement. D'où l'importance de la réflexion sur les processus et les expériences d'apprentissage.

3. Développement des compétences interculturelles dans le sport: présentation d'un projet de l'Union européenne

Telle est l'approche suivie dans le cadre d'un projet international que j'aimerais vous présenter maintenant très brièvement. Nos partenaires étaient des professeurs enseignant dans des universités situées en France (université Marc Bloch, Strasbourg, professeur Gasparini), en Pologne (Instytut Kultury Fizycznej, Gorzów WLKP, professeur Grochowski) et en République tchèque (Univerzita Karlova V Praze, Fialová, professeur Waic). L'élargissement de l'Union à l'Est dans des pays frontaliers de l'Allemagne (Pologne et République tchèque) en 2004, c'est-à-dire l'année du lancement de notre projet, nous a largement inspirés.

Les divers pays de l'Union européenne ne privilégient pas tous les mêmes aspects dans le cadre de leur enseignement du sport ou de l'éducation physique. Même si l'éducation physique – telle qu'elle est pratiquée tous les jours – se concentre encore surtout sur l'apprentissage de compétences motrices dans des sports traditionnels, les programmes scolaires de tous les pays participant au projet font la part belle à diverses perspectives d'apprentissage social. Pour tous ces pays, l'éducation interculturelle par le sport constitue plus ou moins une nouvelle perspective, même si – dans la plupart des Etats européens – les moniteurs ou les professeurs de sport enseignent à des classes d'élèves hétérogènes sous l'angle culturel, ethnique et linguistique (Gieß-Stüber *et al.*, 2008). A l'heure actuelle, les intéressés ne sont pas préparés à cette tâche (Dagkas, 2007 ; Grimminger, 2009).

Dans le cadre d'un projet subventionné par l'Union européenne, nous nous sommes attelés à développer la compétence interculturelle par le sport²⁰.

Pendant ces trois années de coopération, nous avons étudié les liens entre le sport et la migration dans chaque pays individuel concerné, afin de construire une base de savoir largement accessible de manière à déterminer si, et dans quelles conditions, le sport est à même de contribuer aux processus d'intégration. Dans le cadre d'ateliers d'une durée de trois semaines réunissant de futurs enseignants de tous les pays participants, nous avons examiné l'état actuel du discours théorique et conceptuel.

4. La compétence interculturelle des éducateurs sportifs

Qu'entendons-nous aujourd'hui par la « compétence interculturelle » au sein du sport ?

La compétence interculturelle des éducateurs sportifs comprend deux éléments prépondérants :

- la capacité d'interagir de manière constructive avec les différences, la diversité culturelle et le sentiment d'insécurité associés à cette hétérogénéité, dans le cadre de procédures pédagogiques ;
- la compétence spécialisée – d'ordre didactique et méthodologique – permettant de déclencher, accompagner et influencer un apprentissage interculturel du sport à l'école, dans le but concret de promouvoir la capacité des élèves à gérer de manière constructive l'étrangeté (compétence interculturelle).

Si nous considérons les éléments de la compétence interculturelle (savoir expert, compétences méthodologiques, compétences personnelles, compétences sociales et compétences organisationnelles), il devient évident que

20. UE (119019-CP-1-2004-1-DE-COMENIUS-C21), www.comenius-sport.eu.

nous ne parlons pas de compétences totalement nouvelles, mais que les « compétences partielles » des procédures d'enseignement du sport sont simplement améliorées. Cette approche pédagogique requiert une attitude favorable à l'égalité des chances.

J'ai déjà évoqué la compétence méthodologique (voir l'approche didactique). Pour l'instant il n'existe ni matériel structurel ni manuel disponible en matière de promotion d'une connaissance approfondie au sein du sport. Une préoccupation majeure des participants au projet de l'Union européenne était de combler cette lacune et de réévaluer la compréhension du thème « Sport, intégration, Europe », de manière que des textes basés sur des travaux académiques et des propositions didactiques – émanant de l'enseignement secondaire et concernant la formation des professeurs – soient rédigés et rendus publics. Les produits que le projet de l'Union européenne a ainsi rendus disponibles sont :

- Blecking, D. et Giess-Stueber, P. (éd.), *Sport bewegt Europa. Beiträge zur interkulturellen Verständigung*, Baltmannsweiler, Schneider, 2006.
- Blecking, D. et Waic, M. (éd.), *Sport – Ethnie – Nation. Zur Geschichte und Soziologie des Sports in Nationalitätenkonflikten und bei Minoritäten*, Baltmannsweiler, Schneider, 2008.
- Gieß-Stüber, P. et Blecking, D. (éd.), *Sport – Integration – Europe. Widening horizons in the intercultural education*, Baltmannsweiler, Schneider, 2008.
- Grimminger, E. (éd.), *Sport – Integration – Europa. Bibliographie*, Baltmannsweiler, Schneider, 2008.

Le niveau de savoir des pays participant au projet est désormais recensé dans ces publications sous l'angle historique, sociologique et éducatif. Le projet lui-même, ainsi que les publications qu'il a générées, reprend la structure suivante :

- A. Repenser l'information des enseignants dans une Union européenne en cours d'élargissement
- B. Proposer des modules de formation des enseignants
 - I. Le sport et la migration dans une perspective historique
 - II. Le sport et l'intégration
 - III. Le sport et les cultures corporelles régionales
 - IV. Le sport et l'étrangeté
 - V. Le sport, l'ethnicité et le genre
- C. Perspectives de promotion de la compétence interculturelle parmi les futurs enseignants

5. Conclusion

Dans ma conclusion, j'évoquerai uniquement certains aspects importants concernant des questions pédagogiques, académiques et politico-sportives : dans de nombreux pays européens, l'école et les politiques sportives ont conféré au sport un rôle important en matière de processus interculturels et intégrateurs. Néanmoins, force est de constater l'absence de lignes directrices officielles et de concepts didactiques uniformes.

Au sein de notre groupe de projet à Fribourg, nous avons tenté de compiler un concept orienté sur la théorie, concept que nous avons pu utiliser ensuite avec succès dans le cadre de projets concrets intéressant des écoles ainsi que dans le cadre de l'éducation et de la formation de professeurs de sport et d'entraîneurs. Il est crucial que l'élaboration de programmes analogues basés sur la théorie et les preuves empiriques soit favorisée afin d'élaborer des concepts sportifs capables de promouvoir le dialogue interculturel entre les populations autochtone et immigrante, et de garantir ainsi la participation égale de tous au sport.

Afin de combler « les lacunes entre les communications et la vie réelle », des concepts devraient être testés dans le cadre d'essais scientifiques sur le terrain. Nous avons en effet besoin de concepts ayant fait l'objet d'une évaluation.

Mais, dans la mesure où l'intégration et le dialogue culturel ne sauraient être atteints uniquement par le biais du travail éducatif, nous avons besoin également d'analyses socioscientifiques, en raison de l'interaction inévitable entre des structures sociétales inégalitaires et le fonctionnement des écoles et des structures sportives.

Le statut et le rôle du sport à l'école doivent être améliorés dans les pays européens si l'on veut que cette discipline puisse contribuer à l'apprentissage interculturel.

Il nous faut :

- exercer des pressions pour faire ressortir l'importance pédagogique et sociopolitique du sport à l'école ;
- mettre les programmes scolaires à jour ;
- investir dans l'élaboration et l'évaluation de concepts ;
- optimiser la qualité pédagogique de la formation des enseignants.

Les ateliers susmentionnés auxquels ont participé de futurs professeurs des quatre pays associés au projet ont été extrêmement productifs et ont permis de suggérer :

- le renforcement de la coopération internationale dans la formation des enseignants.

Dans cet esprit, j'aimerais terminer en citant l'un de nos étudiants français :

« Même si cet atelier est maintenant terminé, j'en perçois encore les effets. Pendant les quelques jours qui ont suivi, j'ai souvent pensé à l'atelier et même ressenti une forme de nostalgie en comparant la banalité de la vie quotidienne avec les nombreuses expériences variées que j'ai connues pendant l'atelier. Mais, une fois cette "phase émotionnelle" passée, j'ai commencé à remettre en question la réalité quotidienne que j'avais jusque-là tenue pour acquise. Certaines situations et comportements que je considérais antérieurement comme "normaux" me sont soudain apparus comme "étranges". »

Il est donc vrai que le travail en groupe, la discussion et la participation à des activités sportives susceptibles de promouvoir le dialogue interne culturel peuvent conduire à une meilleure compréhension des diverses visions et pratiques du monde et, par conséquent, développer la compétence interculturelle.

Références

Dagkas, Symeon, « Exploring teaching practices in physical education with culturally diverse classes: a cross-cultural study », in *European journal of teacher education*, 30, 4, 2007, p. 431-445.

Diehm, I. et Radtke, F.-O., *Erziehung und Migration. Eine Einführung*, Stuttgart, Kohlhammer, 1999.

Gieß-Stüber, P., « Reflexive interculturality and interaction with strangeness in sport and through play », in Gieß-Stüber, P. et Blecking, D. (eds), *Sport – Integration – Europa. Neue Horizonte für interkulturelle Bildung*, Baltmannsweiler, Schneider, 2008, p. 228-242.

Gieß-Stüber, P., Didierjean, R., Fialová, L., Heine, C. et Mielcarek, M., « Physical education in Germany, France, Poland and the Czech Republic. Perspectives for integration and interculturality », in Gieß-Stüber, P. et Blecking, D. (eds), *Sport – Integration – Europa. Neue Horizonte für interkulturelle Bildung*, Baltmannsweiler, Schneider, 2008, p. 25-35.

Griminger, I., *Interkulturelle Kompetenz im Schulsport*, Hohengehren, Schneider, 2009.

Le métissage par le sport

Yvan Gastaut, maître de conférences, université de Nice Sophia Antipolis (France)

Au centre du modèle républicain français, le processus d'intégration des populations issues de l'immigration est l'objet de débats et de controverses depuis plusieurs décennies. Après une période faste depuis le début des années 1990, le concept d'intégration s'essouffle, laissant la place à la notion de « métissage » ou de « diversité ». Le mérite et les méfaits de ces nouveaux concepts tiennent à leur caractère « fourre-tout », qui permet à l'opinion publique de les plaquer sur des réalités complexes difficiles à définir. Le rapport à la diversité ethnique agite une France désormais consciente de la nécessité de réinventer un concept de citoyenneté plus adapté aux mutations majeures du début du siècle et aux réalités culturelles de la population qui la compose.

1. Sport et relations interculturelles

Pour penser les formes renouvelées du « vivre ensemble », le sport apparaît comme un atout devenu indiscutable. Eduquer par le sport, héritage de la leçon de gymnastique née dans les années 1880, n'est-ce pas avant tout éduquer aux valeurs de la République ? Grâce à une pratique en progression sous la V^e République et à un impact médiatique qui s'est nettement accentué depuis les années 1980, le sport a trouvé une place de choix dans la vie publique à la fois comme facteur de socialisation et comme objet culturel. Il est vrai que de nombreux travaux scientifiques ont montré que le sport offre aux populations migrantes des possibilités originales de s'enraciner dans une société d'accueil. Mais entre pratique sportive communautaire – privilégiant l'entre-soi à l'image des Maccabais regroupant les Juifs ou des clubs portugais ou antillais – et métissage par le sport, la frontière est parfois ténue. Il est vrai aussi que la pratique des disciplines et le spectacle sportif sont porteurs de divisions et de rejet. Toutefois, on peut considérer qu'il existe un métissage par le sport dans la mesure où le développement des compétitions internationales, la circulation de certaines pratiques sportives à l'échelle planétaire et les possibilités de rencontres, voire de solidarités interculturelles sur les terrains offrent des situations originales de mélange. De manière significative, l'exposition permanente et différentes expositions temporaires proposées à la Cité nationale d'histoire de l'immigration inaugurée en 2007 et dont l'objectif est de montrer comment la France s'est construite dans la diversité font la part belle au sport.

Il est vrai qu'en matière de relations interculturelles, le champ sportif occupe une position complexe, qu'il faut aborder de manière nuancée à plusieurs niveaux d'analyse. Le rôle du sport en milieu immigré et plus encore sa fonction de « médiation culturelle », engendrant des espaces d'échange entre Français et migrants, n'ont suscité qu'une attention tardive. Personne ne s'extasiait devant les vertus de la diversité quand Boughera El Ouafi remportait la médaille d'or du marathon aux jeux Olympiques d'Amsterdam en 1928, ni lorsque Raymond Kopa était au firmament du football français à la fin des années 1950. En revanche, depuis quelques années, nourrissant discours politiques et imaginaires sociaux autour de la « question des banlieues » et les aspirations citoyennes des populations issues de l'immigration, le sport apparaît comme un domaine qui privilégie et valorise le métissage alors que dans d'autres domaines, tels que la représentation politique, les blocages restent forts. Une évolution qui n'est pas le fruit du hasard : sport et immigration sont des sujets qui, pour des raisons différentes, ont connu d'incontestables succès médiatiques incitant opinion et pouvoirs publics à envisager des passerelles parfois réalistes, parfois artificielles afin de relier les deux domaines dans l'espoir de contribuer à une paix sociale à l'équation complexe.

2. La socialisation d'une jeunesse par l'expérience sportive

Qu'ils soient savants ou populaires, la plupart des discours sur la pratique sportive, dont la réalité n'est pas toujours vérifiable ni quantifiable, accréditent l'idée de ses capacités « intégratrices ». Institution d'une société dont il exprime les valeurs de courage, de solidarité, de goût de l'effort, de patriotisme, voire d'héroïsme, le sport participe aux mécanismes spontanés ou volontaires qui en assurent la reproduction. Par sa fonction, ses principes, ses règles acceptées et intériorisées, il prend place dans un processus continu de construction identitaire et sociale à l'instar de l'école, du travail ou jadis de l'armée. A l'inverse de ces trois domaines, en perte de vitesse pour ce qui concerne la transmission des valeurs, le sport connaît un essor remarquable sur ce point. Dès lors, la pratique sportive est perçue comme un bon vecteur de citoyenneté, l'une des dernières instances de socialisation où l'on apprend les valeurs de la collectivité.

Plusieurs travaux scientifiques ont montré l'importance historique des associations en matière d'intégration des populations étrangères. Le club sportif a représenté sans aucun doute un maillon essentiel : espace de rencontre parfois communautaire mais souvent interculturelle, il offre à ses membres la possibilité de partager des valeurs et des pratiques, de nouer des relations de connivence, de solidarité ou d'amitié. L'association provoque du lien social tout en consolidant le processus d'acculturation des jeunes issus de l'immigration. Certains clubs, comme l'Olympique de Noisy-le-Sec Banlieue 93,

animé par son directeur général Jamel Sandjak, ou l'AS Minguettes dans la banlieue lyonnaise sont réputés pour être des « clubs citoyens » combinant activité sportive de haut niveau et important investissement social. D'autres exemples, plus anonymes, comme le club municipal d'Aubervilliers-Landy ou le club de La Courneuve, font des relations interculturelles une véritable raison d'être.

Au caractère formateur de « l'expérience sportive », s'ajoute l'image positive d'un milieu favorisant une forme d'équité que la société ne serait plus en mesure d'organiser. A chacun sa chance, à chacun la possibilité en fonction de ses qualités ou capacités physiques de s'affirmer et pourquoi pas de gravir les échelons de la hiérarchie sociale : le sport comme une voie parallèle de la réussite, une nouvelle chance pour ceux dont les origines sociales sont modestes. Soumis à une discipline morale autant que physique, le sportif – notamment de haut niveau –, maître de son corps, jouit d'une importante reconnaissance de soi, véritable antidote aux « étés chauds », au désœuvrement et au mal de vivre supposés des jeunes dans les « quartiers sensibles ». Entretenu par le discours des nombreux défenseurs de l'esprit sportif et particulièrement les hommes politiques et les professionnels – enseignants, éducateurs, entraîneurs –, le sport semble forger une personnalité solide, contribuant à mettre ses pratiquants à l'abri de dérives fatales en favorisant persévérance, esprit de lutte et de compétition, vie en groupe, respect de l'autre et de la hiérarchie.

Car avant de promouvoir le métissage, le sport apparaît comme un moteur plus global en matière de « socialisation », d'« insertion » ou de « réinsertion ». Elargissant le champ de réflexion à d'autres catégories de populations telles que les « sans-abri », les chômeurs, les handicapés ou les prisonniers, la question de la socialisation par le sport désigne un processus similaire à celui de l'intégration mais qui dépasse les seuls enjeux ethniques. D'où une ambiguïté sur le plan de la terminologie, qui prouve la difficulté à penser le rôle réel du sport dans les mécanismes sociaux. Alors que, sur un plan général, le débat avait été tranché au cours des années 1980, « insertion » concernant le champ social global et « intégration » le champ plus spécifique des enfants de migrants – ce que confirme la création d'un Haut Conseil à l'intégration en 1990 –, sur le plan du sport la confusion persiste. L'une des raisons tient sans doute à l'impossibilité de distinguer les catégories concernées, et notamment les « jeunes » des « enfants d'immigrés ». Cette imprécision altère le bien-fondé de l'intégration des étrangers par le sport : ne s'agit-il pas plutôt de la socialisation d'une jeunesse pour laquelle les questions d'appartenance ethnique n'interviennent guère, d'autant moins qu'il s'agit de pratiques physiques ?

Face à cet écueil épistémologique, le terme de métissage offre la possibilité de dépasser l'opposition social/racial pour s'inscrire dans une dimension culturelle plus floue et plus globale.

La pratique sportive comme atout indispensable pour favoriser l'intégration est apparue dans les discours depuis deux décennies. Alors que jusque-là ce processus allait sans dire, la nécessité de le formuler et de le mettre en scène traduit les doutes mais aussi, paradoxalement, un certain volontarisme de l'esprit public soucieux de prouver son efficacité. Trouver dans les stades des remèdes aux maux de la société, le principe n'est pas nouveau. Au cours des années 1960, dans le souci d'un renouveau du sport français voulu par le général De Gaulle dès son retour au pouvoir en 1958, sa pratique est largement développée, certes pour doter la France de l'élite sportive qui lui faisait défaut, mais aussi pour proposer des solutions à l'inquiétante montée de la délinquance des jeunes, notamment des « blousons noirs ». Les clubs sportifs sont dès lors le complément des patronages catholiques ou laïques créés dès la fin du XIX^e siècle et des colonies de vacances : il s'agit d'éduquer et de contrôler la jeunesse par le corps et la nature, dans un état d'esprit tourné vers le collectif.

3. Les étrangers dans le sport français et le dynamisme du modèle républicain

En prenant comme base d'analyse le temps long et les athlètes de haut niveau, la question de l'intégration par le sport éclaire les évolutions de la société française. Avec le développement du sport à partir du début du XX^e siècle, il n'est pas abusif de dire que la France, davantage que ses voisins européens, s'est ouverte aux sportifs d'origine étrangère.

Loin d'être l'aboutissement d'une politique volontariste, ni même d'une stratégie de la part des populations concernées, il s'agit plutôt d'un phénomène spontané, preuve d'un dynamisme du modèle républicain. Les indicateurs sont ici particuliers aux historiens : participer à des compétitions officielles, jouer dans un club aux côtés de Français et a fortiori porter le maillot de l'équipe de France sont considérés comme des preuves décisives.

Un bon nombre de travailleurs immigrés italiens, polonais, de réfugiés arméniens ou russes ont pris part, sous des formes diverses, à des compétitions hexagonales pendant l'entre-deux-guerres, de même qu'après 1945 les migrants portugais, maghrébins ou asiatiques. A ces athlètes, il faut ajouter, si l'on parle de métissage, les athlètes venus des colonies (indigènes et européens), brillants dans certaines disciplines comme la boxe ou l'athlétisme. Certains sports plutôt populaires et accessibles comme le football, omniprésent en la matière, sont volontiers pratiqués par rapport à d'autres comme le rugby, le cyclisme, le ski, le tennis, le golf, l'équitation ou l'escrime, plus cocardiers ou plus élitistes.

Le ballon rond constitue un baromètre des grands flux migratoires, comme l'a noté le journaliste Didier Braun : « L'équipe de France de football, c'est l'histoire en raccourci d'un siècle d'immigration. » Les équipes nationales ont

rapidement compté dans leurs rangs des joueurs issus de l'immigration : Hector Cazenave, franco-uruguayen, défenseur dans la grande équipe de Sochaux d'avant-guerre, fut sélectionné huit fois en équipe de France ; Gusti Jordan ou Rudolph Hidden, autrichiens, qui jouent dans le Onze tricolore à partir de 1938 après avoir été naturalisés. Abdelkader Ben Bouali, né en Algérie, joueur de Sète puis de Marseille, est sélectionné en équipe de France en 1937. L'une des vedettes de l'époque, « Ignace », était le premier international français d'origine polonaise en 1935 : de son vrai nom Ignace Kowalczyk, il était venu en France avec ses parents après la première guerre mondiale dans le cadre d'une convention d'émigration signée entre les deux pays. La grande vedette du football Larbi Ben Barek qui joue parmi les Bleus de 1938 à 1954, vient du Maroc et enchante le public.

Au cours des années 1950, d'autres footballeurs issus de l'immigration ont suivi des parcours semblables ponctués par la sélection en équipe de France, à l'image de Joseph Ujlaki, venu très jeune de Hongrie, de Rachid Mekloufi, grand technicien venu de Sétif, ou de Roger Piantoni, d'origine italienne. Mais c'est Raymond Kopa, d'origine polonaise, qui, après avoir travaillé plusieurs années au fond de la mine, connaît une carrière exceptionnelle, reflet d'une intégration réussie grâce au football : 45 fois international, sacré meilleur joueur de la Coupe du monde de 1958 et vainqueur de trois Coupes d'Europe avec le Real de Madrid entre 1957 et 1959, à une époque où les footballeurs français ne s'exportaient pas.

Au cours des années 1980, de nouveaux talents venus d'ailleurs sont apparus, comme Luis Fernandez et Manuel Amoros, tous deux d'origine espagnole, Jean Tigana, d'origine malienne, et surtout Michel Platini, d'origine italienne, figure incontournable du football français qui, après avoir joué à Nancy et à Saint-Etienne, devient le maître à jouer de la Juventus de Turin et de l'équipe de France.

Les archives, faisant la part belle aux footballeurs professionnels, éclipsent quelque peu la pratique de masse des immigrés, notamment dans le cadre des associations sportives. Communales, de quartier, d'entreprise ou communautaires, comme le Lusitanos de Saint-Maur, rassemblant majoritairement des Portugais, ou l'AS Algérienne de Villeurbanne, elles ont permis à de nombreux migrants, au-delà de la compétition, d'activer des réseaux de sociabilité entre rencontres interculturelles et retrouvailles au sein d'un même groupe national.

Localement, certains sportifs de bon niveau issus de l'immigration ont pu, grâce à leur talent ou leur notoriété, s'extraire d'un emploi d'ouvrier en usine et connaître une promotion sociale : embauche dans les mairies, statut d'animateur sportif ou entraîneur rémunéré. L'histoire sociale offre de bons outils pour mesurer l'évolution du processus d'intégration par le sport. En combinant approches quantitatives et qualitatives à partir notamment des

archives d'associations, il est possible de mesurer les formes de relations interculturelles provoquées par la pratique sportive amateur, au quotidien.

La présence d'étrangers dans le sport français, et plus encore de sportifs d'origine étrangère pour représenter la France, ne provoque guère de passion : cette situation, découlant à la fois de la tradition de terre d'accueil de la France et de son empire colonial, est considérée comme logique et naturelle.

Mais l'ouverture ne va plus de soi à partir des années 1980. En effet, le milieu sportif n'est pas épargné par la crise de l'identité nationale, mettant la question de l'immigration au centre du débat public. D'autant qu'à la même période, le sport français sort d'une longue période d'atonie. Face au désarroi de l'opinion, sensible aux discours sur le caractère inassimilable des immigrés, le sport, à l'image de l'ensemble de la société, ne semble plus être en mesure de faire ce qu'il faisait jusqu'alors : intégrer. Difficile dès lors de dissiper les doutes : *L'Equipe*, soucieux de rafraîchir la mémoire des Français, s'y attache en 1986 lors de la rude campagne pour les élections législatives, rappelant combien le sport français avait été une « machine à intégrer ».

Dans ce contexte, progressivement sensibilisés aux revendications citoyennes des jeunes générations issues de l'immigration, les pouvoirs publics ont pris conscience de tout l'intérêt que pouvait représenter le sport pour développer une politique d'intégration structurée et enrichie des expériences du passé. C'est ainsi qu'à l'échelle locale puis à l'échelle nationale une politique concertée de l'intégration par le sport s'est mise en place à partir des années 1990, bien relayée par un réseau associatif très dense à la tête duquel se trouve l'Agence pour l'éducation par le sport.

4. Conclusion

A la faveur de la victoire de l'équipe de France à la Coupe du monde 1998, la notion de métissage a pris sa place dans le vocabulaire sportif pour désigner la diversité dans les clubs, dans les sélections nationales et régionales. Bien au-delà du football, toutes les disciplines sont concernées avec plus ou moins d'intensité, liée à leur ancrage populaire ou pas et à la culture qu'elles véhiculent. Les origines multiples et les parcours complexes sont désormais un label : le handball, le rugby, le basket-ball, mais aussi les sports individuels comme l'athlétisme, le judo, le tennis ont leurs champions « issues de la diversité », partie visible d'une pratique scolaire et amateur tout aussi métissée. Le sport est ainsi entièrement traversé par la question de la diversité qu'il met en scène avec éclat.

Chapitre 2

**Le dialogue interculturel
dans et par le sport:
quelles pratiques associatives ?**

Introduction

William Gasparini, université de Strasbourg, France

Le Conseil de l'Europe a rappelé en mai 2003 la « valeur sociale du sport pour la jeunesse », soulignant, par la même occasion, son rôle en matière d'intégration. Selon ses rapporteurs, « le sport est une activité humaine qui repose sur des valeurs sociales éducatives et culturelles essentielles. Il est un facteur d'insertion, de participation à la vie sociale, de tolérance, d'acceptation des différences et de respect des règles ». Rédigé en 2007 par la Commission européenne, le *Livre blanc sur le sport* propose quant à lui de développer dans chaque pays de l'Union européenne des actions qui visent « l'inclusion sociale par et à travers le sport ». Une attention particulière est demandée aux pays membres pour favoriser l'accès « des femmes issues de minorités ethniques » à la pratique sportive²¹. Dans ce contexte et sous l'impulsion des recommandations européennes, de nombreuses associations développent depuis plusieurs années des programmes sociosportifs dans les quartiers populaires des grandes villes européennes.

Trois types d'associations proposent des activités sportives dans les quartiers des villes d'Europe : les clubs sportifs de type traditionnel, affiliés au mouvement sportif et qui privilégient la compétition sportive ; les associations de sport-insertion, dont les objectifs principaux sont l'intégration, la citoyenneté et l'apprentissage des règles sociales ; et enfin, les associations socioculturelles qui proposent du sport dans le cadre de leurs activités sociales, culturelles ou culturelles. Cependant, au-delà de l'utilisation du sport et de leur objectif commun (la cohésion ou l'inclusion par le sport), ces associations peuvent avoir des démarches différentes.

Selon les modèles nationaux d'intégration, ces programmes sont ciblés soit en direction de populations et de communautés ethniques considérées comme exclues ou vulnérables, soit en direction de « territoires de l'exclusion ». En fonction du contexte national, le club sportif accueillant essentiellement des minorités peut être considéré ou non comme une première étape vers l'intégration nationale. Ainsi, en Allemagne, « l'intégration des immigrés par le sport » devient depuis 2006 un programme spécifique du Deutscher Sportbund, encouragé par le ministère fédéral de l'Intérieur. En France, au contraire, le mouvement sportif et les associations d'insertion par le sport développent des programmes dans les banlieues sans cibler spécifiquement les immigrés. Ainsi, depuis 2007, le Comité olympique français (CNOSF) a engagé une

21. Commission Staff Working Document, Action Plan « Pierre de Coubertin », Accompanying documents to the *White paper on sport*, Commission of European Communities, Bruxelles, 11 juillet 2007.

action au service de tous les jeunes des zones urbaines sensibles, quelle que soit leur origine ethnique ou culturelle. Symbole du multiculturalisme européen, la Grande-Bretagne a développé quant à elle des politiques de gestion communautaire et d'égalité des chances qui se déclinent aussi bien dans le secteur public que dans le mouvement sportif associatif. Enfin, la Norvège et les Pays-Bas allouent des aides financières aux associations sportives qui développent des projets multiculturels, partant de l'idée que l'engagement des minorités dans ces projets les conduira à l'intégration sociale.

Les textes présentés dans ce chapitre illustrent la manière dont les associations contribuent à l'égal accès de toutes et tous à la pratique sportive. Sous l'effet des recommandations du Conseil de l'Europe, on observe une tendance à l'homogénéisation progressive des dispositifs associatifs d'éducation par le sport. Mais un regard croisé sur les programmes sportifs nationaux en faveur de l'éducation par le sport en Europe permet aussi de constater la diversité des réponses concernant la manière dont les mouvements sportifs et associatifs utilisent le sport pour recréer du lien social, faire dialoguer les cultures, pacifier les quartiers et inclure les immigrés dans la société.

Invitation à l'intégration – Les associations sportives et les possibilités qu'elles offrent

Gitta Axmann, spécialiste des droits de la femme et de l'apprentissage interculturel, Allemagne

1. Introduction

L'intégration renvoie à l'expérience, tendant à prouver que les différents modes de vie et les traditions ne sont pas incompatibles avec la participation égale de tous les citoyens aux processus sociaux se déroulant dans la collectivité.

L'effort du sport organisé vise à impliquer la partie allochtone de la population dans des clubs de sport comme si elle faisait partie de la société autochtone. L'intégration et la participation ne devraient pas revêtir le sens d'une assimilation, mais plutôt d'une communication permanente et d'un apprentissage mutuel concernant les traits fondamentaux et les règles respectifs de chaque groupe au sein d'une collectivité. Il s'agit d'un processus continu requérant un soutien incessant de la société. Il exige un accroissement de la sensibilisation (interculturelle) de toutes les parties de la population vivant dans une société et, en l'occurrence, pratiquant un sport.

L'intégration ne saurait être uniquement l'affaire de la partie allochtone de la population et exige aussi la participation active de la société autochtone.

Le sport organisé doit élaborer des stratégies de participation des allochtones, ainsi que de compréhension de l'histoire culturelle respective de chaque partie de la population, et permettre ainsi une résolution des conflits fondée sur la communication.

La richesse d'une structure sociale tient à sa diversité : c'est là un constat qui vaut également pour le sport et ses organisations. La chance du sport, à la différence des autres activités sociales, tient à ce que les personnes le pratiquant bénéficient de la possibilité d'arriver à un stade de développement qui leur est propre et bénéficient aussi de plusieurs possibilités d'apprentissage social, ainsi que d'une plate-forme de rencontres interculturelles. Le statut social des minorités dans le sport est le même que celui de la majorité, dans la mesure où les actes des athlètes visent tous un but commun. Mais cela ne vaut que pour des situations dans lesquelles les gens pratiquent un sport ensemble. Le sport compétitif de haut niveau est d'un moins grand secours sous l'angle de l'apprentissage interculturel.

Après avoir défini la notion d'intégration par le sport, la présente communication décrira dans ses grandes lignes la structure du sport et ses chances d'intégration en Allemagne.

Certaines réponses possibles à la question de savoir quelles sont les exigences du processus d'intégration dans le sport, tel qu'il m'est possible de les formuler sur la base de mon expérience de formatrice en apprentissage interculturel, devraient ensuite lancer une discussion.

2. Le contexte allemand et la politique d'intégration en place

Plus de 27 millions de personnes sont membres des quelque 91 000 clubs de sport en Allemagne. Cette masse de gens représente environ 33 % de la population totale, ce qui signifie qu'un homme sur trois et une femme sur quatre sont membres d'un club de sport et pratiquent l'exercice physique. La Confédération allemande des sports olympiques est le plus grand organisme-cadre et regroupe 97 organisations membres. Les associations se répartissent en trois groupes : 16 associations sportives nationales, 61 associations olympiques et non olympiques, et 20 associations poursuivant des buts particuliers (par exemple l'Association du sport universitaire).

Cette structure sportive repose sur un nombre formidable de bénévoles remplissant notamment les fonctions de membre du conseil d'administration ou de consultant.

Une seule devise : « Le sport pour tous ! »

Le sport se répartit en deux secteurs principaux : le sport de compétition et le sport de loisirs.

Le sport de loisirs est ouvert à tout membre de la société. Cela signifie qu'il s'adresse non seulement aux personnes talentueuses, mais à chacun. Tout individu – qu'il soit en bonne santé ou malade, jeune ou vieux, handicapé ou physiquement apte, homme ou femme – peut pratiquer quasiment n'importe quel sport à titre régulier et à peu de frais. L'offre va des sports traditionnels – comme les sports individuels – aux sports d'équipe, en passant par de nouveaux jeux et des sports importés de pays tiers.

Les clubs de sport sont subventionnés par le gouvernement fédéral et les Länder. Ils reçoivent des fonds pour construire des gymnases ou des stades en plein air, ainsi que pour entretenir ces installations. Les associations sportives soutiennent la formation complémentaire des entraîneurs et des moniteurs, et veillent à la qualité de la formation des cadres dans plus de 91 000 clubs de sport.

« L'Allemagne compte 82 millions d'habitants dont 15 millions – soit 18,4 % – sont issus de l'immigration. A ces 15 millions issus de l'immigration vivant

déjà actuellement en Allemagne, il faudra prochainement ajouter 10 millions de migrants selon les dernières prévisions. Cette évolution et ces tendances expliquent que le sujet de l'intégration fait désormais partie intégrante de la planification politique, même dans le sport» (DOSB, Lecture, 2008).

Les défis pour la société et la population allochtone sont multiples : les dangers d'une ségrégation ethnique et d'un échec de l'intégration sont particulièrement grands et contribuent à fragiliser les positions sociales. Les allochtones sont souvent davantage menacés par le chômage et ce sont notamment les couches les plus pauvres de la population qui éprouvent des difficultés à accéder aux systèmes sociaux comme les soins de santé, les établissements d'enseignement et les sports organisés, en particulier en raison de la barrière linguistique. Il est indispensable de surmonter cette barrière afin de faciliter l'accès des allochtones aux réseaux et aux collectivités locales (ce qui, après tout, est la condition préalable à toute intégration réussie), ainsi qu'à la protection sociale efficace des intéressés. La proportion d'allochtones fréquentant une structure sportive organisée n'est pas aussi élevée que celle de la population autochtone. On relève également des différences importantes dans la répartition entre hommes et femmes parmi les gens fréquentant un club de sport. Alors que les hommes – uniquement dans le football – sont très organisés, les femmes allochtones sont beaucoup plus rares à fréquenter un club de sport.

3. Le programme « Intégration par le sport »

Le sport, tel qu'il est compris en Allemagne, assume une lourde responsabilité sociopolitique concrètement et sur le terrain. Cette activité, comme beaucoup d'autres, fait partie intégrante du travail d'intégration.

La Confédération allemande des sports olympiques a fait de l'intégration des immigrants un objectif spécial qu'elle demande à ses associations de poursuivre et au nom duquel elle a élaboré diverses activités. Le programme « Intégration par le sport » – coordonné par cette confédération – est soutenu par le gouvernement fédéral et mis en œuvre dans chaque organisation sportive active au niveau national. Dans le cadre de ce programme, des personnes travaillent en qualité de coordinateurs dans les différents Länder et des « agents culturels » spéciaux œuvrent au sein des clubs avec et en faveur de personnes ne fréquentant aucune structure sportive.

L'idée du sport ou des exercices corporels à caractère récréatif en Allemagne a accru les chances d'adhésion à l'une des structures concernées. Les lignes qui suivent énumèrent les diverses possibilités de s'intégrer dans lesdites structures :

- comme responsable à titre bénévole, de manière à pouvoir influencer sur les décisions concernant les sports pratiqués dans un club ou les groupes cibles visés ;
- comme moniteur rémunéré ;

- comme membre acquittant une cotisation modeste et pouvant prendre part à toutes les activités sportives.

Le programme « Intégration par le sport » a également permis d'ouvrir, il y a quatre ans, un cours d'éducation complémentaire en enseignement inter-culturel du sport destiné aux autochtones et aux allochtones travaillant au sein d'un club de sport : membres, moniteurs, agents culturels, entraîneurs ou administrateurs.

4. Quelles sont les bonnes pratiques associatives garantissant la citoyenneté et l'égalité en matière d'accès aux sports en dépit des différences culturelles ?

Tout d'abord, il faut fixer par écrit les critères d'intégration concrète et de gestion de la diversité de l'association sportive. Ces critères doivent faire l'objet de discussions entre les membres de l'organisation, en général dans le cadre d'assemblées ou de réunions.

Il faut, au sein de l'organisation sportive, mettre sur pied des programmes éducatifs prévoyant des cours d'apprentissage interculturel pour toutes les parties prenantes. Cela afin de permettre aux intéressés de travailler avec des gens dont ils comprennent les peurs et les préjudices subis, et de mieux connaître les étrangers.

Il faut créer une ambiance dominée par l'ouverture à toutes les cultures et forger une attitude tolérante à l'égard des différences culturelles. Ce but ne peut être atteint que dans le cadre de rencontres et de communications avec les autres. L'ouverture et la confiance requises exigent à la fois courage, curiosité et engagement.

5. Comment instaurer un dialogue interculturel dans et par le sport ?

Le sport est un moyen extrêmement important d'instauration efficace d'un dialogue interculturel. Il convient de distinguer le sport de compétition du sport de loisirs. Le dialogue interculturel est bien plus facile à mettre en œuvre lorsque aucun critère de succès n'est défini à l'avance.

Le fait de disposer d'un espace, de temps libre, de la possibilité de s'amuser, d'inviter des personnes que l'on ne connaît pas et d'obéir à des règles qui ont été fixées mais qui peuvent être modifiées détend les gens et suscite des rencontres. Les participants à ces activités ont l'occasion de réviser leur impression sur les gens venant d'une culture différente et de modifier leur attitude à l'égard des intéressés.

Ces efforts sont soutenus par des programmes éducatifs s'adressant à tous les membres d'une organisation sportive et visant l'apprentissage interculturel. Lesdits programmes prônent la sensibilisation aux différences culturelles en abordant des questions telles que la définition de la culture, les modalités de création d'une culture, le reflet de notre propre culture sur nos actes, l'évolution des préjugés, la promotion de la tolérance à l'égard des questions délicates, et l'art et la manière de résoudre des conflits.

6. Conclusion

En quoi le mouvement sportif peut-il contribuer à résister à la tentation de privilégier les différences ?

Les actions suivantes sont de nature à inviter à l'intégration :

- Fournir à des personnes (hommes et femmes en nombre égal) provenant de différentes cultures la possibilité de travailler dans des organisations sportives comme moniteurs, entraîneurs, agents culturels ou administrateurs. Les intéressés serviront de modèle de rôle aux membres de leurs groupes ethniques et représenteront les intérêts et les besoins desdits groupes.
- Proposer des programmes éducatifs sportifs à des personnes originaires de divers groupes ethniques, de manière qu'elles apprennent à mieux connaître le concept du sport en Allemagne et décrivent également le contenu de ce même concept dans leur pays d'origine.
- Permettre à des agents culturels d'apporter un soutien aux personnes nouvellement arrivées dans le pays. Il s'agit de traduire, de donner des conseils, d'expliquer l'idée du sport et des structures sportives dans le pays, ainsi que d'amener les gens dans des clubs de sport, de les présenter et de les accompagner (suivi particulier).
- Etablir des clubs de sport composés de membres d'un même groupe ethnique proposant, moyennant une faible cotisation, des cours de sport afin de permettre aux intéressés de se familiariser avec la notion et les structures du sport et de la société dans le pays d'accueil. Les cours de sport proposés par ces clubs permettent aux intéressés de pratiquer un sport de loisirs dans leur langue maternelle. Ils tiennent également compte du fait que les nouveaux arrivants doivent tout apprendre en même temps, ce qui représente une tâche excessive. Ces clubs sont nécessaires pour permettre un accès progressif aux sports et au bien-être. Après avoir consolidé leur expérience, les membres de ces clubs pourront s'inscrire et s'intégrer dans un club de sport autochtone.

Quelles sont les mesures susceptibles d'intéresser de manière durable les femmes de différents groupes ethniques au sport?

Le mouvement sportif a particulièrement besoin de moniteurs et de monitrices se souciant de gens d'origine différente et disposant du temps suffisant pour leur souhaiter la bienvenue, apprendre à les connaître, établir une relation de confiance et créer une ambiance privilégiant l'authenticité. Le sport organisé, s'il veut réussir dans ses efforts d'intégration, doit consacrer les ressources humaines requises à cette tâche.

Il convient d'examiner le cadre de vie des femmes migrantes issues de différents environnements. La plupart du temps, les intéressées s'occupent de leurs enfants et de leurs familles et travaillent jusque tard le soir. Elles disposent ainsi de moins de temps et de moins d'énergie pour se consacrer au sport. Notre tâche consistera donc à leur faciliter l'accès aux activités sportives en proposant :

- la garde des enfants pendant les cours de sport ;
- des cours de sport dans le cadre de leur travail ;
- une réduction des cotisations pour les membres socialement défavorisés ;
- la présence d'un interprète pendant les cours et des horaires adaptés ;
- la promotion des cours de sport par le bouche-à-oreille ;
- la mise sur pied de nouvelles modalités d'accès à l'intention des femmes allochtones, notamment en combinant les cours de sport avec d'autres cours organisés en dehors du club de sport (cours de langue, consultation d'une diététicienne ou préparation aux entretiens d'embauche).

L'idée et le but sont de permettre à ces femmes d'apprécier le sport et l'exercice physique, ainsi que de convaincre les femmes et les hommes allochtones d'intégrer le sport dans leur vie.

Un proverbe allemand dit : « Tout le monde devrait s'efforcer de pratiquer l'exercice pendant toute sa vie ! »

Références

Landessportbund/Sportjugend Nordrhein-Westfalen : Integration durch Sport. Baustein sport interkulturell, Duisbourg, 2003.

Deutscher Olympischer Sportbund (DOSB), *Fortbildungskonzept Sport interkulturell. Kulturelle Vielfalt im sportlichen Alltag – Integration durch Sport, Frankfurt-sur-le-Main, 2008.*

Deutscher Olympischer Sportbund (DOSB), *Lecture at the 12th World Sport for All Congress 2008, Malaysia, Unveröff. Referat, Malaisie, 2008.*

Le sport: un complément idéal aux institutions éducatives traditionnelles

Emmanuel Antz, association Unis vers le sport, Strasbourg, France

Intégrer, éduquer par le sport: des propos à manier avec précaution. Le simple fait de faire pratiquer une activité sportive à des enfants ne suffit pas à contribuer à son éducation et à son développement personnel.

Encadré par un éducateur digne de ce nom, et lorsque l'on s'adresse à des enfants dont les parents assument pleinement leur rôle éducatif et qui évoluent dans un contexte social et familial qu'on pourrait qualifier de « normal », le sport peut en effet contribuer à participer à l'apprentissage de la vie en groupe, par exemple, et plus généralement à l'épanouissement de l'enfant.

En revanche, lorsqu'on s'adresse à des enfants issus de quartiers difficiles, de milieux culturels différents ou évoluant dans un environnement familial peu favorable à leur épanouissement, la simple pratique sportive ne suffit plus.

1. Le sport pour favoriser le lien social dans les quartiers

L'association Unis vers le sport s'est constituée en octobre 2001 dans le but de mettre en œuvre des programmes d'éducation et d'insertion par le sport dans des quartiers dits « sensibles » de Strasbourg et sa région. Elle y développe des projets à caractère éducatif alliant soutien scolaire, activités culturelles et pratique sportive de loisir.

Le sport comme outil d'épanouissement, de responsabilisation, de lien entre les quartiers et moteur de la vie de la cité, tel est le message que l'association souhaite faire passer auprès de jeunes souvent en manque de repères.

Sur un plan international, Unis vers le sport a inauguré en 2008, et en partenariat avec l'Unesco, un centre d'éducation au Mali, où de nombreux enfants bénéficient chaque année d'une remise à niveau scolaire ainsi que d'activités sportives et culturelles quotidiennes.

Lors de la création de notre structure, l'objectif principal était uniquement de contribuer à des projets de développement de la pratique sportive éducative au sein de pays dits en voie de développement.

Après une première action d'acheminement de matériel sportif au Sénégal et au Mali, nous avons envoyé sur les mêmes sites des bénévoles chargés de transmettre leur savoir-faire en matière d'éducation sportive.

Mais le véritable tournant idéologique et politique de l'association s'est produit après l'organisation d'un chantier de jeunes au Mali, où nous avons accompagné une quinzaine d'adolescents résidant dans les quartiers sensibles de la Meinau et du Neuhof à Strasbourg, et réputés difficiles à gérer. Les objectifs de ce projet étaient multiples :

- dans une période sociale déjà agitée et notamment au sein des quartiers populaires, mobiliser des jeunes sur un projet de solidarité afin de leur faire prendre conscience que malgré leurs difficultés, ils pouvaient se rendre utile à autrui ;
- leur faire prendre conscience (sans occulter leurs problèmes réels) que d'autres adolescents, résidents de pays défavorisés, connaissent également des difficultés avec pour la plupart un avenir difficile et inscrit en pointillé ;
- que ces projets de solidarité, ces rencontres, souvent fortes en émotion, leur apportent autant qu'ils ont pu nous apporter humainement.

Après trois semaines de séjour dans des conditions précaires avec ces jeunes, les résultats sont allés bien au-delà de nos espérances.

Les travaux de rénovation des installations sportives locales furent achevés à temps mais, surtout, l'adhésion au projet fut totale de la part des jeunes, dont les cas a priori les plus difficiles se révélèrent les plus assidus au travail et les moins problématiques au niveau de leur comportement.

Peu au fait des problèmes des quartiers populaires, nous avons constaté à travers ce projet qu'à partir du moment où l'on proposait à des jeunes, même difficiles, un projet motivant, ils n'étaient pas pires que d'autres et débordaient d'initiatives et d'énergie.

Nous avons donc décidé, en 2004, de développer localement des projets à caractère éducatif et sportif en y apportant les valeurs appréciées du sport, telles que la solidarité, le respect, le plaisir ou encore le dépassement de soi.

Notre association a ainsi voulu se positionner en complément des institutions éducatives et sportives traditionnelles. L'objectif de nos projets étant principalement de se servir du sport comme une source de motivation auprès de jeunes en difficulté scolaire ou familiale et de leur transmettre par ce biais les valeurs nobles du sport, qui leur permettrait de s'épanouir pleinement au sein de notre société.

2. Le projet « Diambars Attitude »

L'association Unis vers le sport tente de prendre en compte l'ensemble de ces problématiques éducatives et sociales à travers ses différents projets et notamment son programme « Diambars Attitude », initié en 2008.

Nous prenons ainsi en charge chaque année un certain nombre d'enfants entrant au collège, en proie à diverses difficultés, et dans l'ensemble peu ou pas motivés par le travail scolaire. Certains d'entre eux ne sont arrivés qu'il y a très peu de temps en France et présentent non pas des problèmes de motivation, mais plus souvent d'expression ou d'adaptation à un environnement et à une culture qu'ils ne connaissent pas.

Toutes et tous (les promotions sont mixtes) participent chaque semaine à des activités de soutien scolaire dans un premier temps, suivi d'activités sportives. Dans le cadre de ce projet, nous sommes en relation permanente avec les établissements scolaires et les parents, afin d'effectuer un suivi individuel et personnalisé, qui constitue l'élément fondamental du projet.

Lors de chaque fin de trimestre, une sortie est programmée pour emmener les jeunes ayant montré des progrès significatifs quant à leur comportement et leurs résultats scolaires.

Ils ont ainsi la possibilité d'assister à des événements sportifs internationaux se déroulant partout en France. Par exemple, le groupe s'est rendu à Paris pour une visite de la capitale et du Muséum national d'histoire naturelle, avant d'aller assister à une rencontre de l'équipe de France de football au Stade de France.

En complément de ces activités et pour favoriser l'ouverture d'esprit de nos pensionnaires (pour les sortir de leur quartier, aussi), nous leur proposons également chaque mois des visites de lieux culturels ou d'expositions artistiques.

Différents outils pédagogiques et éducatifs sont utilisés par nos éducateurs. Par exemple, chaque enfant possède un permis de conduite, qui le fait gagner ou perdre des points en fonction de son comportement au sein de notre programme et de son collège.

En participant activement à une action de solidarité où « d'intérêt général », ils ont la possibilité de regagner des points.

Seuls ceux ayant montré une assiduité régulière et une amélioration du comportement et du travail scolaire sont conviés aux sorties de fin de trimestre.

Pour clore l'année, toute la promotion se rend dans la région du bassin d'Arcachon pour un séjour écocitoyen et sportif avec, entre autres, une initiation au surf et une sensibilisation à l'environnement et à l'écosystème local.

Une autre valeur essentielle et fondatrice de notre association est développée à travers ce projet, à savoir la solidarité. En effet, tout au long de l'année, les enfants dont nous avons la charge participent à des actions de solidarité telles que l'accompagnement en promenade de personnes handicapées.

Ils réalisent également occasionnellement des actions d'utilité publique, telles que le nettoyage de printemps de la forêt bordant leur quartier.

L'objectif est de les rendre sensibles au fait que, malgré leurs difficultés, ils peuvent être utiles à autrui et à la collectivité, mais aussi de leur faire prendre conscience que d'autres personnes sont également sujettes à de grandes difficultés qui ne leur permettent pas ou que difficilement de s'épanouir pleinement au sein de notre société.

Chaque jeune est pris en charge trois ou quatre ans au sein du programme, et l'objectif final est de les emmener faire un séjour solidaire au sein du centre d'éducation Unis vers le sport au Mali. Une correspondance a été mise en place entre les jeunes maliens et strasbourgeois, sensiblement du même âge, qui leur permet de confronter leurs expériences tout au long de l'année.

Autant dire que les sujets de discussion et autres préoccupations existentielles ne sont pas les mêmes d'un continent à l'autre, mais c'est bien là que réside la richesse et l'intérêt de l'échange.

Après une année complète de fonctionnement, les premiers résultats se font sentir et s'avèrent plutôt encourageants. Les établissements scolaires, par l'intermédiaire de leurs conseillers d'orientation, nous ont fait part de progrès significatifs chez certains. Cela ne veut pas dire pour autant que les résultats scolaires, par exemple, soient devenus excellents car la plupart partaient avec de grosses lacunes, notamment dans l'expression écrite. Pour certains, le simple fait de faire ses devoirs et de tenir un cahier soigné est déjà considéré comme un progrès, d'où la nécessité de prendre du recul pour évaluer l'impact réel chez les élèves.

Une des plus grandes difficultés, finalement, auxquelles se heurte ce projet est la relation avec les parents. Nous essayons de les rencontrer régulièrement afin de les informer de l'évolution de leur enfant. Certains jouent le jeu, d'autres nettement moins. Nous avons constaté que certains « démissionnaient » et se déchargeaient de leur rôle éducatif, complètement débordés par leurs problèmes personnels. Et sans une relation forte avec eux, l'impact éducatif sur les enfants s'avère plus faible.

3. Conclusion

Tant au sein de notre centre d'éducation au Mali qu'au sein des projets que nous menons sur Strasbourg, nous prônons bien entendu une éducation sportive mais avant tout une éducation plus générale, à commencer par le travail scolaire, qui demeure (après les parents) l'élément fondamental de l'éducation. La pratique sportive, enseignée à bon escient, joue par contre un parfait rôle de complément vis-à-vis des institutions plus traditionnelles que sont la famille et l'Éducation nationale pour transmettre les valeurs citoyennes indispensables à l'épanouissement dans notre société.

Le dialogue interculturel par le sport : où en sommes-nous et où devons-nous aller ?

Mogens Kirkeby²², président de l'association ISCA (International Sport and Culture Association), Danemark

1. Introduction

Le sport est un outil populaire et un secteur privilégié dès que l'on amorce une discussion visant l'intégration et le dialogue interculturel.

D'un point de vue politique, le sport – sous l'angle de ses structures et de sa situation – est souvent mentionné comme l'une des solutions de prédilection au défi majeur que représentent l'instauration d'un dialogue interculturel et la facilitation d'un processus d'intégration dans les sociétés européennes. Cependant, la popularité et la préférence dont jouit le sport dans ce contexte ne suffit pas toujours à assurer le succès des interventions²³.

Pour comprendre la situation actuelle et les futures recommandations en matière d'instauration d'un dialogue interculturel et d'intégration par le sport, il peut s'avérer utile d'identifier certaines des tendances et des caractéristiques actuelles. Premièrement, les interventions et les activités sont principalement planifiées et mises en œuvre au niveau local (ville, région ou pays), sans aucune stratégie ou politique globale. Deuxièmement, les interventions et les résultats sont souvent décrits davantage sous la forme de « bonnes pratiques » que de documents basés sur des preuves. Troisièmement, ce sont souvent les structures basées sur le volontariat et les engagements souscrits par les organisations relevant de la société civile (associations sportives, clubs, etc.) qui constituent le cadre dans lequel les interventions interculturelles ont lieu. Quatrièmement, les interventions existantes sont souvent « orientées vers le défi » (insertion sociale ou lutte contre le racisme), et/ou « orientées vers un groupe cible ». Enfin, il convient d'ajouter que la « dimension d'apprentissage interculturel » du sport repose principalement sur un cadre et des processus non formels ou informels.

Ces caractéristiques reflètent la complexité de la situation actuelle. Il est cependant nécessaire d'explicitier les remarques qui précèdent, de manière à pouvoir mieux cerner les forces et les faiblesses du système actuel.

22. Titulaire d'une maîtrise en sciences du sport social et en politique internationale.

23. Déclaration de l'auteur.

2. Caractéristiques du dialogue interculturel et de l'intégration par le sport

a. Mise en œuvre locale en l'absence de stratégie et énoncé d'hypothèses plutôt que rédaction de documents basés sur des preuves

En ce qui concerne les première et deuxième caractéristiques, l'Europe pourrait bien servir d'exemple. Sur ce continent, en effet, une myriade de projets locaux visant tous le dialogue interculturel par le sport sont mis en œuvre. Ces projets correspondent fréquemment à des initiatives locales et ne bénéficient d'un soutien politique et financier local ou national qu'à court terme. Seule une poignée de pays mettent en œuvre des programmes et des projets stratégiques nationaux à long terme (c'est le cas notamment de l'Allemagne avec le projet « Intégration par le sport »)²⁴.

Le soutien politique, financier et organisationnel dans ce domaine repose principalement sur l'hypothèse que le sport promeut l'intégration sociale. Cette hypothèse politique est en général admise par les citoyens européens, lesquels partagent instinctivement ce *sentiment*. Les résultats d'un sondage organisé par Eurobaromètre²⁵ montrent que près de trois citoyens de l'Union européenne sur quatre (73 %) considèrent le sport comme un moyen de promouvoir l'intégration des immigrants. Cependant, ces affirmations relatives aux bienfaits du sport reposent rarement sur des preuves ou bien sur une analyse détaillée de la manière dont ces buts pourraient être atteints²⁶.

b. Les organisations de la société civile: environnement dans lequel les interventions interculturelles sont menées

Concernant la troisième caractéristique de la situation actuelle telle qu'elle a été dépeinte plus haut – à savoir que les organisations de la société civile constituent le cadre des interventions interculturelles –, nul ne saurait contester que lesdites organisations sont les « acteurs » traditionnels. Par conséquent, on leur reconnaît généralement le mérite d'offrir un environnement matériel permettant d'utiliser le sport pour amorcer un dialogue interculturel. Les organisations de la société civile – en l'occurrence principalement les associations sportives populaires offrant des perspectives sous l'angle du sport social –

24. «Integration durch Sport» [Intégration par le sport] est un projet national à long terme mis en œuvre par la Confédération olympique du sport allemand (Deutscher Olympischer Sportbund ou DOSB) en coopération et avec le soutien du ministère des Affaires intérieures. Le projet est en cours depuis plus de quinze ans et a été révisé à plusieurs reprises (pour plus de détails, consulter le site www.integration-durch-sport.de).

25. «The citizens of the European Union and Sport», Fieldwork octobre-novembre 2004, publié en novembre 2004.

26. «Sport and Multiculturalism», étude menée par le cabinet-conseil PMP en partenariat avec The Institute of Sport and Leisure Policy [Institut de la politique du sport et des loisirs], université de Loughborough, août 2004, p. 19.

reposent surtout sur le travail et l'engagement de volontaires assumant les tâches de direction, de gestion et d'entraînement ou de formation. La culture de gestion typique des ONG privilégie la motivation, l'action et les initiatives au sein d'un environnement souple, et ne se fonde pas sur une analyse ou une gestion fondée sur l'expérience ou les preuves. A cet égard, « le niveau des acteurs » – c'est-à-dire les associations sportives – reflète directement le niveau politique, dans la mesure où les associations agissent sur la base d'hypothèses (lesquelles, il convient cependant de le reconnaître, reposent sur une expérience concrète personnelle). Dans une organisation « active » volontaire, l'énergie se tourne donc essentiellement vers les activités organisées, de sorte qu'aucun document ou très peu de documents ne sortent à l'extérieur. L'attitude adoptée peut se résumer ainsi : « Nous le faisons parce que nous savons que ça marche ! »

Nombre d'organisations sportives sont actives dans le domaine du dialogue interculturel et de l'intégration par le sport – un engagement qui a toutes les chances de se renforcer. En d'autres termes, l'intégration et le dialogue culturel par le sport sont à l'ordre du jour des organisations sportives européennes²⁷. Toutefois, seules quelques organisations œuvrent déjà concrètement dans ce domaine. En d'autres termes, l'intégration par le sport figure à l'ordre du jour, mais beaucoup reste encore à faire sur le plan pratique.

Dans les ONG composées de bénévoles, comme les associations sportives, un certain niveau d'engagement et d'activités est requis pour :

- créer un profil interne et externe ;
- être reconnu à l'intérieur et à l'extérieur ;
- attirer des ressources humaines et financières.

c. Interventions destinées à relever un défi ou à toucher un groupe cible

Concernant la quatrième caractéristique, à savoir les domaines prioritaires dans lesquels doivent s'inscrire les interventions, lesquelles peuvent être soit « destinées à relever un défi » soit « destinées à toucher un groupe cible », différents exemples et catégories de groupes cibles spécifiques peuvent être mentionnés. Les principaux défis que les interventions et les projets essaient de relever dans le secteur du sport sont :

- l'inclusion sociale et le renforcement des moyens d'action des individus et des groupes exclus ou marginalisés ;
- la lutte contre le racisme et la xénophobie ;

27. Quelque 70 millions d'Européens sont soit membres d'une association sportive, d'un club, etc., soit directement liés à une telle structure. Voir Maarten van Bottenburg, Bas Rijnen et Jacco van Sterkenburg, *Sport participation in the European Union: Trends and differences*, Mulier Institute, avril 2005.

- la réconciliation à l'issue d'une guerre.

Dans ces catégories, bon nombre de projets visent un groupe cible général aux traits spécifiques et se concentrent par conséquent sur :

- l'origine culturelle, par exemple en travaillant à l'inclusion des immigrants originaires d'une culture différente ;
- le groupe d'âge, par exemple en travaillant avec des enfants ou des adolescents ;
- le sexe, par exemple en travaillant uniquement avec des femmes, etc.

d. L'apprentissage culturel interculturel par le sport : un processus d'apprentissage informel

La cinquième et dernière caractéristique principale de la situation actuelle sous l'angle du dialogue interculturel par le sport tient à la « dimension interculturelle de l'apprentissage », laquelle repose principalement sur un environnement et des processus pédagogiques non formels ou informels. Cette caractéristique reflète le fait que, même si de nombreux projets et interventions interculturels par le sport se fondent sur des hypothèses et des demandes généralement admises, le besoin subsiste de nuancer la discussion relative aux processus d'apprentissage appliqués dans le cadre des activités visant à promouvoir le dialogue interculturel par le sport. Pour ma part, j'estime que le sport et les activités physiques ne sauraient suffire à faciliter un dialogue interculturel pertinent et utile. L'accroissement de l'efficacité des activités suppose :

- un objectif qui dépasse l'activité sportive ;
- une perspective éducative²⁸ ;
- un environnement dans lequel la perspective éducative se mue en action.

Les résultats éducatifs des projets de dialogue interculturel sont principalement des processus d'apprentissage non formels et informels²⁹. Ces processus

28. L'éducation *pour* le sport développe les compétences techniques. Cette activité se rattache normalement à des disciplines bien définies relevant du sport de compétition.

L'éducation *par* le sport se sert de l'activité physique comme d'un moyen pour atteindre certains buts sociaux tels que la réconciliation ethnique, la prévention des maladies ou l'intégration sociale.

L'éducation *par le biais* du sport est une pratique d'exercices physiques favorisant l'apprentissage mutuel de la vie entre êtres humains.

Le sport populaire favorise l'épanouissement personnel en permettant les rencontres physiques ; c'est une « école de la vie » qui permet d'instaurer un climat de confiance. Dans ce contexte, l'éducation est un moyen d'habilitation de l'être humain, un encouragement à la pratique et un outil de renforcement de l'autonomie. Source: *Education through Sport: Towards an International Academy of Sport for All*, ISCA, 2004, édité par Henning Eichberg en coopération avec Herbert Hartmann, Grant Jarvie, Eigil Jespersen, Jerzy Kosiewicz, Nancy Midol et Tomaz Pavlin.

29. *Pathways towards validation and recognition of Education, Training and Learning in the field of Youth*, Conseil de l'Europe & Commission européenne, 2004.

opèrent bien au sein de structures telles que les associations, les groupes ou les familles, et occupent une place considérable dans les organisations de la société civile. A cet égard, il convient de souligner que les processus d'apprentissage sont très différents des campagnes d'information dans le cadre desquelles des messages simples sont adressés à un large public. Les campagnes sont des instruments populaires en matière de promotion du dialogue interculturel, mais leur impact n'a guère été vérifié jusqu'à présent. L'expérience d'autres domaines dans lesquels le sport est utilisé comme un outil susceptible de modifier les comportements (par exemple la promotion de modes de vie actifs et sains) montre que l'impact et les effets sont clairement liés à l'établissement d'un environnement satisfaisant et efficace. En d'autres termes, les campagnes générales véhiculant des messages simples et des slogans ne sont pas forcément efficaces. Pour qu'elles le deviennent, elles doivent être clairement associées à des opérations et des actions concrètes et localisées.

3. Conclusions et recommandations

Les initiatives lancées actuellement pour promouvoir l'intégration, le dialogue interculturel et le sport sont pour la plupart locales. A ce niveau, on trouve en effet des environnements opérationnels tels que les associations sportives et d'autres types d'organisations de la société civile, ce qui facilite les activités dans ce domaine. Cependant, les initiatives locales auraient tout à gagner d'un soutien – au niveau des structures, des conseils et de l'inspiration – accordé aux échelons national et international.

Afin d'aider à atteindre cet objectif, j'aimerais formuler la série suivante de recommandations :

- La tendance actuelle à accorder une attention accrue à ces questions dans les organisations de la société civile et les associations sportives pourrait être renforcée grâce à des programmes nationaux à long terme et à des systèmes conçus pour soutenir les initiatives locales.
- Ces programmes nationaux à long terme pourraient utilement contribuer au succès des initiatives locales en leur fournissant un soutien conceptuel, une assistance en matière de gestion, d'enseignement des techniques d'apprentissage interculturel, un accès à des réseaux, ainsi qu'une aide morale et financière.
- Il conviendrait de favoriser l'établissement de partenariats entre des organisations gouvernementales (au niveau national ou municipal) et le secteur des ONG.
- La coopération internationale a également un rôle à jouer et s'avère utile pour relever les défis à l'échelle de l'Europe. Des organisations et des institutions opérationnelles sont déjà en service. Pour soutenir cet effort,

il conviendrait de mettre l'accent sur les transferts de savoir à la fois au niveau politique et à celui de la mise en œuvre.

- Les programmes nationaux à long terme prévoyant des interventions pourraient bénéficier des expériences ou des idées appliquées ailleurs, telles qu'elles sont rapportées dans le cadre d'événements, de réseaux et de structures de coopération au niveau européen.
- Des programmes du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne pourraient faciliter les stratégies nationales et les interventions locales.
- Les campagnes européennes et nationales devraient être directement liées à la mise en œuvre d'un environnement propice, afin d'augmenter leurs effets.
- Il conviendrait de mettre l'accent sur des objectifs globaux réalistes. Les participants concernés devraient avoir conscience des limitations inhérentes aux outils et aux environnements utilisés, et accepter que les résultats se mesurent à l'aune d'interventions et d'engagements à long terme.
- Enfin, il conviendrait de promouvoir des actions allant dans le sens de meilleures pratiques fondées sur des preuves et des expériences réussies. Les preuves sont en effet toujours plus dignes de confiance que les hypothèses et les affirmations.

Chapitre 3

Diversité culturelle et politiques sportives éducatives : quelles réponses des collectivités territoriales en Europe ?

Les concepts de multiculturalisme et d'interculturalisme et leur relation à la politique sportive

Ian P. Henry, Centre for Olympic Studies and Research, université de Loughborough, Angleterre

La présente introduction vise à identifier les options politiques pertinentes en matière de sport et de dialogue culturel. Ce court chapitre s'inspire d'une étude menée sur les Etats membres de l'Union européenne (au nombre de 25 à l'époque) par mes collègues et moi en 2004 pour le compte de la Commission européenne (Amara, Aquilina, Henry et PMP Consultants, 2004). L'un des principaux défis inhérents à cette étude tenait aux modalités de classement des différentes approches politiques adoptées. Dans la plupart des cas, nous ne disposons que de peu d'explications concernant les buts politiques des projets concernés et la manière dont ces derniers s'inscrivaient dans les politiques d'intégration, de multiculturalisme, etc. Pour déterminer l'efficacité potentielle de telles politiques, nous avons donc été contraints d'examiner les philosophies concurrentes du multiculturalisme.

Les ouvrages consacrés au multiculturalisme et à la politique opèrent le plus souvent une distinction entre les politiques d'intégration, d'une part, et les politiques d'assimilation, d'autre part. Dans ce contexte, l'*intégration* est définie comme le processus grâce auquel un groupe minoritaire s'adapte à la société majoritaire et se voit accorder un traitement et des droits égaux ; tandis que le terme *assimilation* désigne l'« absorption » des cultures des minorités ethniques et des populations migrantes par les cultures et les pratiques de la société d'accueil. L'assimilation implique donc à la fois une *acculturation*, sous forme d'adoption des normes culturelles de la société majoritaire, et une *déculturation*, à savoir la perte progressive du particularisme culturel des allochtones.

Différents concepts d'intégration et/ou d'assimilation peuvent être forgés en fonction de la manière dont chaque Etat comprend son identité nationale ; ces concepts sont en effet le produit de processus de construction d'une nation, de démocratisation et d'expérience des relations internationales, notamment les relations coloniales et postcoloniales. Même si l'étude portait sur les 25 Etats membres, il a été décidé de se concentrer sur la France, l'Allemagne, la Pologne et le Royaume-Uni, en raison de différences historiques fondamentales dans la manière dont ces pays conçoivent l'identité nationale et la citoyenneté.

Les origines de la pensée française moderne concernant l'identité nationale découlent de la Révolution, avec le remplacement de l'allégeance à une monarchie par l'adoption volontaire des valeurs républicaines de liberté et d'égalité. Le nationalisme devient alors l'expression de la volonté de groupes de personnes d'origines culturelle, linguistique, religieuse ou ethnique différentes d'accepter un projet politique commun garantissant les droits universels à tous. L'acceptation du projet politique, cependant, requiert également celle des normes de la citoyenneté, telles qu'elles découlent d'une notion laïque et unifiée de l'identité française.

Alors que la notion française de culture nationale dépend d'une volonté politique partagée, la tradition allemande du nationalisme – telle qu'elle découle des ouvrages de Herder et de Fichte – privilégie l'esprit national en tant que culture, langue et ethnie partagées. Si la culture française partagée est un produit du nationalisme politique, le nationalisme politique traditionnel allemand est perçu comme la conséquence naturelle d'une culture nationale partagée. Jusqu'à une période relativement récente, la naturalisation de personnes non allemandes (comme les membres de la minorité turque) demeurait l'exception, même si les droits sociaux (comme l'accès aux services d'aide sociale) ont toujours été largement accessibles aux groupes d'immigrants. De sorte que les droits sociaux attachés à la citoyenneté (mais pas les droits politiques inhérents à la qualité de ressortissant allemand) étaient les seuls à être reconnus à ces groupes.

Ces conceptions de l'identité nationale impliquent que les cultures «étrangères» ne devraient pas être «adaptées» par la culture nationale, mais plutôt assimilées.

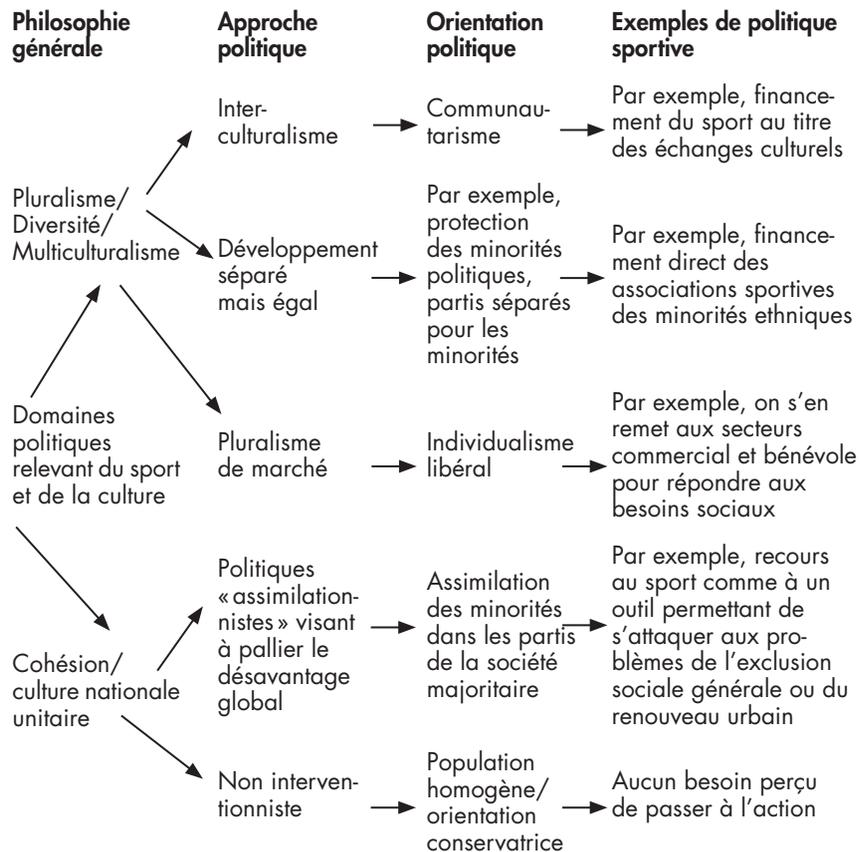
Contrairement à ces deux modèles, le concept du multiculturalisme est manifestement associé à l'Etat pluraliste libéral promouvant les libertés individuelles de ses membres et mettant l'accent sur le potentiel de la diversité culturelle. L'existence de minorités nationales au sein des frontières du Royaume-Uni a probablement favorisé le pluralisme culturel, mais l'expérience coloniale et la notion connexe de sujet britannique ont également contribué à ce pluralisme par le biais d'immigrants du Commonwealth (du moins jusqu'à la fin des années 1960) ayant droit à la citoyenneté britannique. Les droits politiques dans le contexte britannique sont donc le produit, non pas de l'appartenance héréditaire à un groupe particulier (comme dans le cas de l'Allemagne) ou à l'adhésion politique volontaire à la nation (comme dans le cas de la France), mais plutôt d'un séjour sur le territoire national.

Alors que la situation politique contemporaine de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne s'écarte peut-être de ces positions traditionnelles, dans la mesure où la naturalisation est accordée de manière plus libérale (notamment aux habitants «étrangers» de la deuxième et de la troisième génération) en Allemagne et où l'accès à la citoyenneté a été rendu plus difficile

en Grande-Bretagne, il n'en demeure pas moins qu'on pourrait s'attendre à voir une propension résiduelle à adopter une politique multiculturelle ou intégrationniste en Grande-Bretagne et, parallèlement, à voir une tendance assimilationniste se propager en Allemagne et en France.

Le contexte polonais est quelque peu différent. L'organisation sociale et, par conséquent, les questions de nationalité et de citoyenneté ont été construites dans des circonstances très différentes et, sous le régime communiste, la question de l'importance de l'immigration, de l'appartenance ethnique et des minorités nationales était minimisée. La Pologne, comme les autres États venant d'adhérer à l'Union européenne, était encore en train d'élaborer son approche de la citoyenneté au moment de l'étude. Cependant, dans le cadre du processus qui a conduit au tracé de ces nouvelles frontières administratives, ce pays avait déjà reconnu l'importance des minorités nationales.

Figure 1 - Représentation idéale type du sport/orientations de la politique culturelle



Cette représentation schématique des différentes approches de l'identité nationale et de la citoyenneté est d'une grande portée en ce qui concerne le débat sur le multiculturalisme et le sport. La figure 1 illustre le développement d'une politique sportive en faveur des minorités par rapport à l'application surjective d'émotions contradictoires liées à l'intégration et à l'assimilation, ainsi qu'aux opinions traditionnelles respectives en matière d'identité nationale et de citoyenneté.

Cette figure distingue cinq approches : trois associées très étroitement au pluralisme et au multiculturalisme, et deux répondant davantage à une volonté assimilationniste et privilégiant la cohésion sociale et une culture nationale unitaire. Je voudrais, pour chacune de ces approches, identifier les valeurs sous-jacentes, leurs relations aux programmes politiques majoritaires et leurs implications au niveau de la politique sportive.

La première des approches pluralistes est celle de l'interculturalisme : une situation qui décrit l'appréciation égale des cultures fondues ensemble pour produire un nouveau mélange culturel (Etzioni, 1993 ; Tam, 1998). Cette position politique privilégie, notamment, la diversité en tant que ressource culturelle et politique. Elle se traduit généralement par une politique prônant entre autres les échanges culturels entre groupes sportifs.

La deuxième approche pluraliste correspond à ce que les spécialistes français désignent péjorativement sous le terme de « communautarisme », à savoir un développement séparé mais égal. Cette philosophie se manifeste en politique par la protection des minorités nationales, notamment sous la forme de sièges réservés au Parlement selon une formule de quotas. Sous l'angle de la politique sportive, cette approche se traduit par le financement des associations sportives associées à des minorités ethniques.

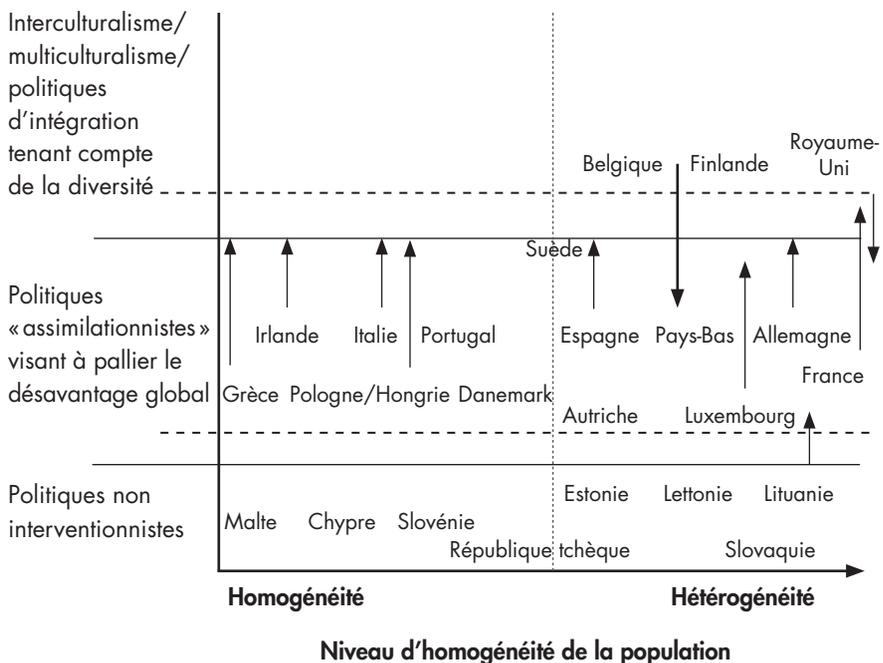
La dernière approche politique multiculturelle peut être qualifiée de pluralisme de marché. Elle est associée à l'individualisme libéral classique du modèle d'Etat anglo-saxon. La politique sportive dans un tel contexte privilégie les secteurs commercial et bénévole comme étant les meilleurs partenaires capables de proposer une offre diversifiée d'activités sportives.

La première des deux approches politiques « unitaires » est décrite comme assimilationniste, en ce sens qu'elle prône des politiques visant des conditions générales (telles que l'exclusion sociale) et non la réponse aux besoins de minorités ethniques. L'orientation politique associée à cette philosophie prévoit l'absorption des minorités dans les partis politiques ordinaires et la défense de leurs intérêts dans des programmes politiques globaux. Elle se traduit par une politique sportive visant la solution de problèmes généraux – comme le recours à l'exercice physique pour combattre l'exclusion sociale – sans se concentrer sur des groupes cibles spécifiques.

La dernière approche politique, celle de la non-intervention, découle de la perception par la classe politique d'une population homogène. La politique dans un tel contexte est souvent conservatrice, même en matière de sport, dans la mesure où une population homogène n'est pas supposée éprouver des besoins particuliers justifiant des programmes ciblés.

L'élaboration de cette nomenclature reposant sur cinq types idéaux nous a permis d'identifier, dans les grandes lignes, le type d'approche politique en matière de sport et de multiculturalisme préconisé par chaque Etat membre de l'Union européenne. La figure 2 résume les résultats de ce processus. Il s'agit d'un diagramme en deux dimensions. L'abscisse représente le niveau d'homogénéité de la population tel qu'il a été estimé qualitativement plutôt que quantitativement, en raison des difficultés inhérentes à l'établissement de bases communes de conceptualisation et de mesure. L'ordonnée permet d'indiquer si tel ou tel pays pratique une politique multiculturelle/interculturelle ou assimilationniste. Là encore, il convient de faire preuve de prudence dans la mesure où, comme Christina Boswell (2003) l'a fait remarquer, les positions relatives au multiculturalisme et à l'assimilation « ne doivent pas être perçues comme unifiées ou immuables ». Les flèches vers le haut ou vers le bas de la figure 2 impliquent une tendance à un changement d'orientation politique.

Figure 2 – Répartition des pays selon le type de politiques sportives qu'ils pratiquent à l'échelle nationale à l'égard des minorités



Concernant l'interprétation de la figure 2, le premier groupe de pays dans le coin supérieur droit du diagramme a activement adopté (du moins en termes de rhétorique politique) une politique multiculturelle et comprend des populations culturellement diverses (deux d'entre eux – à savoir la Belgique et la Finlande – disposant même de plusieurs langues officielles). Cependant, sous de nombreux aspects, cette philosophie multiculturelle fait l'objet de pressions.

Le deuxième groupe de pays apparaît dans la partie médiane droite du diagramme et correspond à des Etats abritant une population hétérogène, mais possédant une longue tradition assimilationniste. C'est le cas par exemple de la France, qui est hétérogène à la fois en raison des flux migratoires et du fait de la présence de minorités nationales (corse, basque, catalane, bretonne et rom) ; la philosophie dominante dans ce pays est, comme nous l'avons indiqué, assimilationniste, de sorte que les mesures politiques adoptées dans tous les domaines sont perçues comme poursuivant des objectifs « généraux » et ne visant pas spécifiquement telle ou telle minorité. Cependant, la concentration spatiale ou sociale des minorités ethniques dans certains milieux particuliers (banlieues ou groupes tels que celui des jeunes en difficulté) signifie que les services peuvent être principalement délivrés, *de facto*, à des éléments relevant d'une minorité ethnique. Lionel Arnaud a très bien illustré ce point dans *Politiques sportives et minorités ethniques* (1999). En général, même si cela n'apparaît pas toujours au niveau de la politique sportive, on perçoit une certaine évolution en direction du multiculturalisme dans la société française.

Le troisième groupe de pays – situé dans la partie médiane gauche du diagramme – correspond aux Etats abritant des populations relativement homogènes, mais qui ont adopté une politique sportive teintée d'assimilationnisme à l'égard des minorités ethniques. La Pologne et la Hongrie, depuis la chute du communisme, accordent davantage d'attention aux questions du multiculturalisme, alors même qu'elles abritent des populations relativement homogènes (la part des minorités ethniques se situant à environ 3 % de la population totale). Les gouvernements de ces pays affichent une certaine volonté de promouvoir les initiatives multiculturelles en matière d'éducation et de culture.

Le quatrième groupe de pays se compose de trois petits Etats – Malte, Chypre et la Slovaquie – se présentant comme relativement homogènes, même si leur adhésion à l'Union européenne pourrait accroître les pressions migratoires dont ils font l'objet. Chypre représente un cas assez particulier.

Le dernier groupe de pays est constitué d'Etats qui faisaient partie du bloc de l'Est et qui sont composés d'une population relativement hétérogène, mais qui n'interviennent quasiment pas en faveur des minorités ethniques dans le cadre de la politique sportive officielle. On constate néanmoins certaines variations d'un pays à l'autre.

Dans cette section de la communication, j'ai d'abord essayé de répartir les philosophies relatives au multiculturalisme, à la citoyenneté et à l'identité nationale avant d'identifier les implications desdites philosophies au niveau des politiques sportives. Ensuite, j'ai tenté de situer chacun des Etats couverts sur une carte politique. J'estime que, sans un tel « débroussaillage » conceptuel, il devient impossible d'évaluer les approches politiques adoptées par divers organes, dans la mesure où une même mesure peut être évaluée négativement par certains (par exemple les partisans de l'assimilation) et positivement par d'autres (par exemple les partisans de l'intégration multiculturelle) en raison des philosophies et des objectifs politiques respectifs des intéressés. Les chapitres suivants, plutôt que d'exposer la situation dans son ensemble, examinent en détail certains projets locaux et les buts qu'ils poursuivent.

Références

Amara, M., Aquilina, D., Henry, I. et PMP Consultants, « Sport and Multiculturalism » ; Bruxelles, Commission européenne, Direction générale Education et Culture, 2004.

Arnaud, L., *Politiques sportives et minorités ethniques*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Boswell, C., *European Migration Policies in Flux: changing patterns of inclusion and exclusion*, Oxford, Blackwell, 2003.

Etzioni, A., *The Spirit of Community: Rights, Responsibilities and the Communitarian Agenda*, Londres, Harper Collins, 1993.

Tam, H., *Communitarianism: a new agenda for politics and citizenship*, Basingstoke, Macmillan, 1998.

L'animation sportive en faveur des quartiers à Strasbourg

Jacques Quantin, directeur des Sports, ville et communauté urbaine de Strasbourg

1. Les politiques sociales du sport dans le contexte français

En France, si les politiques publiques du sport à destination des populations immigrées sont absentes en tant que telles, il existe en revanche des politiques « de la ville » ou de « lutte contre l'exclusion » qui ont pour but non pas de faire de la discrimination positive mais de lutter contre les effets des discriminations (sociales, sexuelles, ethnique, liées au handicap...). Dans le cas du sport, les dispositifs publics d'animation sportive ou d'intégration s'adressent à des quartiers, des territoires ou à des populations rencontrant des problèmes sociaux, et non à des groupes constitués ou des minorités ethniques. Les principes de la République française affirment qu'en France on intègre les individus – considérés comme des citoyens – et non les communautés – qu'elles soient ethniques, sexuelles ou religieuses.

Ainsi, à l'échelle des collectivités territoriales (villes, département et régions), l'approche des politiques d'animation sportive se décline par une entrée par le territoire. Les quartiers appartenant à des zones urbaines sensibles bénéficient prioritairement des actions de découverte et d'animation sportive proposées par les communes, le plus souvent en partenariat avec les clubs. Cette démarche volontariste contribue à offrir des animations de proximité à des habitants qui apprécient ces prestations.

Le sport est devenu, progressivement depuis le début des années 1980, un véritable phénomène de société.

La pratique sportive touche aujourd'hui toutes les couches de la population et se caractérise de la façon suivante :

- les dimensions éducatives liées au système scolaire et les dimensions compétitives liées au système sportif ont longtemps influencé les politiques publiques sportives locales ;
- l'émergence du sport de loisir a considérablement modifié l'approche du sport au sein des collectivités territoriales. En effet, de nouveaux publics se sont montrés très sensibles à la notion de sport de santé, favorable au développement harmonieux de l'individu.

Cette mutation du sport contemporain a induit une modification comportementale des citoyens-sportifs. L'atomisation de la demande influencée par la société de consommation a débouché sur un zapping sociétal difficile à maîtriser par les structures publiques et le mouvement sportif.

Le sport puise ses racines au niveau local grâce à deux acteurs principaux : les clubs et les collectivités territoriales, sur lesquels repose le système du sport français. Ces dernières constituent, après les ménages, les premiers financeurs du sport français. Cet interventionnisme de la sphère publique reste une originalité française par rapport aux autres pays de l'Europe, de l'Ouest en particulier.

Les politiques éducatives et sportives sont dorénavant caractérisées par leur aspect pluriel. Ainsi, le champ éducatif est placé sous la responsabilité de l'Education nationale. Le champ compétitif est quant à lui couvert par le mouvement sportif et plus particulièrement par les clubs. Enfin, le champ du loisir est souvent dévolu aux collectivités territoriales, les communes en particulier.

2. L'action sociosportive de la ville de Strasbourg

L'action de la ville de Strasbourg procède d'une démarche volontariste, qui s'inscrit dans la durée et prend en compte les évolutions de la demande.

Les domaines d'intervention de l'action municipale strasbourgeoise sont principalement :

- le loisir et le temps libre ;
- la santé et le bien-être physique ;
- le développement de l'enfant et du jeune ;
- la prévention et l'insertion sociale.

Deux secteurs ont été classés prioritaires :

- l'un centré sur le loisir tout public – en cohérence avec l'évolution sociétale ;
- l'autre plutôt axé sur le développement de l'enfant.

Durant l'année scolaire, la démarche de la ville de Strasbourg, dans le cadre de l'animation sportive en faveur des quartiers, s'articule autour des projets suivants :

- animations dans les gymnases : 9 000 jeunes participent aux activités, et bénéficient de 195 heures par semaine de créneaux dans les gymnases ;
- intervention dans le cadre du Contrat éducatif local : 25 créneaux par semaine ;
- accueil de classes transplantées au Baggersee : 2 800 enfants par an ;
- animations seniors ;
- animations pour les personnes handicapées ;

- aquathèque ;
- terrain de jeu et d'aventure ;
- apprentissage de la natation scolaire : 1 000 enfants par an ;
- initiation au patinage : 5 000 enfants par an.

Durant l'été, un programme fondé sur le concept de « Passion sport » permet d'irriguer les quartiers de la ville par des animations multiples et variées :

- animations dans les piscines et plans d'eau ;
- animations dans les parcs publics (Orangerie, Citadelle, Port du Rhin J2R, Contades) ;
- animations de rue en pied d'immeubles (Neuhof, Hautepierre, Cité de l'Ill, Port du Rhin, Poteries, Meinau).

20 000 personnes participent aux animations d'été dans le cadre de la Tournée Passion Sport, démontrant tout l'intérêt des citoyens et habitants pour ces activités physiques et sportives.

La ville de Strasbourg, par le biais de sa Direction des sports, œuvre à l'animation sportive de la cité et de ses quartiers. Le Département des activités physiques et sportives, intégré au Service vie sportive, coordonne toutes ces actions.

Ainsi, plus d'une trentaine d'animateurs sportifs participent au développement du sport dans la ville, contribuant ainsi à un meilleur « vivre ensemble ». Ces personnels, recrutés au début des années 1990 pour assurer la sécurité des équipements sportifs, ont vu tout au long de ces dernières années leur travail évoluer vers des missions plus éducatives et ludiques. Cette mutation s'est mise en place progressivement. Des actions de formation ont permis de professionnaliser leurs interventions et de diversifier leurs compétences.

« Le sport m'inspire » : un projet d'inclusion sociale par le sport à Lisbonne

Pedro Peres, ville de Lisbonne, Portugal

1. Introduction

Les progrès énormes de la technique et les découvertes scientifiques permettent de prolonger la durée de vie et d'améliorer les performances. Néanmoins, la société moderne contribue aussi à accentuer les inégalités sociales, de sorte que les injustices dont souffrent les groupes les plus vulnérables contraignent certaines personnes à survivre au jour le jour.

La mondialisation s'étend et a déclenché un processus de confrontation entre les personnes parvenant à mobiliser leurs ressources en faveur d'une participation sociale générale et les personnes qui, faute de ressources, n'y parviennent pas.

L'exclusion prend alors la forme d'un phénomène social multidimensionnel conduisant à la non-participation d'individus à un certain nombre de prestations auxquelles ils ont droit en tant que membres à part entière de la société, ce qui va à l'encontre du modèle d'intégration sociale (Capucha, 1998).

Dans le cadre de cette approche et en raison de son caractère unique, le sport doit jouer un rôle fondamental en tant qu'activité véhiculant des références et des valeurs positives.

Sa valeur ajoutée, généralement admise, est consacrée notamment par le *Livre blanc sur le sport*, lequel reconnaît la contribution importante des activités sportives et suggère également que les Etats membres de l'Union européenne élaborent des initiatives visant à promouvoir l'inclusion sociale par le biais du sport.

Par conséquent, les autorités doivent adopter des mesures promouvant l'activité physique, notamment en faveur des groupes les plus défavorisés, même s'il est tout aussi important que, au départ, elles admettent l'avantage de la diversité culturelle fondée sur le respect de l'identité et de la culture de chaque individu.

L'activité physique en général doit constituer un moyen de mettre fin aux préjugés et aux discriminations. Le sport peut ouvrir de nombreuses possibilités et favoriser une liberté d'expression dans le cadre de laquelle la diversité est perçue comme une richesse qu'il convient de préserver et d'explorer sous l'angle pédagogique, de manière à en finir avec l'idée qu'une culture est supérieure aux autres (Arends, 1995).

Cette attitude équivaut à entamer un processus d'égalité et d'inclusion dans le cadre duquel des personnes originaires de différentes cultures – indépendamment de leur statut social, de leur sexe, de leurs capacités différentes ou de tout autre variable – se sentent suffisamment en confiance pour exprimer leur opinion et sont en mesure de pratiquer des activités sportives relevant à la fois de leur propre culture et d'autres cultures (Houlihan, 2000; Kirk et Gorely, 2001).

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet « Le sport m'inspire » lancé par le Service des sports de la municipalité de Lisbonne.

Le texte suivant résume un projet d'intervention que la ville de Lisbonne est en train de mettre en œuvre et qui vise à promouvoir l'inclusion sociale par le sport des enfants et des adolescents à risque vivant dans des bidonvilles en banlieue.

L'introduction dresse un tableau de la réalité sociale de la capitale portugaise. Elle est suivie d'une brève description du projet et des stratégies de mise en œuvre de cette mesure interventionniste. La communication se termine par une conclusion sous forme de synthèse.

2. Vagues d'immigration

En réalité, l'adoption de stratégies de développement centralisatrices (notamment sous l'angle économique) a provoqué l'arrivée – dans les années 1960 – d'une nombreuse population d'origine rurale ayant quitté la campagne à la recherche de meilleures conditions de vie, et dont une bonne partie s'est retrouvée contrainte de s'installer dans un bidonville situé en banlieue près d'une zone industrielle.

Au cours des années 1970, en raison aussi de la décolonisation, une nouvelle vague d'immigration est arrivée en provenance d'Afrique pour fuir la guerre et trouver des conditions de vie préservant la dignité. Entre 1995 et 2000, sur la base de la Convention de Schengen, le nombre d'étrangers vivant légalement au Portugal a aussi augmenté de manière sensible. En 2005, le Grand Lisbonne abritait la plus forte concentration d'allochtones du pays (soit 48,6 % de la population étrangère).

Ce flux migratoire – constitué en grande partie d'une main-d'œuvre non qualifiée – a accentué le déséquilibre social et placé les membres des minorités ethniques et les immigrants dans une situation très difficile en matière d'habitat, confirmant la thèse de certains auteurs selon laquelle ces groupes sociaux sont ceux qui ont le plus de mal à se loger dans les zones urbaines.

3. Intervention de la ville

Dans les années 1990 et dans le but de nettoyer les bidonvilles, un programme spécial de relogement a été lancé dans les zones urbaines de

Lisbonne et d'Oporto. Les familles concernées, composées principalement d'étrangers et de citoyens appartenant à des minorités ethniques en provenance des pays lusophones (Communauté des pays de langue portugaise) et vivant dans des bidonvilles, ont pu alors acheter ou louer une maison à très bas prix.

Néanmoins, une bonne partie dudit programme d'action n'a pas résisté longtemps aux intérêts économiques étroitement liés à la spéculation immobilière. Ce processus a incité les gens à déménager en masse de leur lieu d'habitation à destination de banlieues où le terrain est moins cher.

En outre, ces banlieues n'abritaient aucune infrastructure sociale (établissements d'enseignement, zones de sport de loisirs, etc.), ce qui a aggravé la discrimination et l'exclusion sociale. Des zones souffrant déjà du stigmate du *bairro social* (quartier réservé à la population désavantagée où les résidents assimilent la « pauvreté » à un fléau) se sont retrouvées confrontées à de très nombreux problèmes.

4. Le programme d'action du Service des sports de la ville de Lisbonne

Globalement, la situation de Lisbonne en matière d'installations sportives est préoccupante. Non seulement les zones où il est possible de s'entraîner sont trop peu nombreuses, mais celles qui existent sont extrêmement vétustes et dépassées.

En raison de décisions politiques erronées, les clubs de sport locaux sont en grande difficulté en ce qui concerne leurs ressources humaines et financières.

Dans ces circonstances, il n'est guère surprenant que la participation aux sports diminue progressivement. Lisbonne est l'une des villes de l'Union européenne où l'on pratique le moins une activité sportive régulière.

Il est donc devenu urgent de définir et de mettre en œuvre un programme d'action en adoptant des mesures conformes au dernier programme électoral. Il s'agit d'appliquer concrètement des initiatives prévoyant une augmentation de l'offre d'activités sportives à la population et reposant sur l'intégration de moniteurs techniquement qualifiés, la rénovation des installations sportives existantes et le lancement de projets spéciaux visant des catégories particulières de la population (comme les enfants et les adolescents à risque, les personnes âgées, les personnes défavorisées et les membres de minorités ethniques), le tout en respectant le principe de l'égalité des sexes.

Toutes ces mesures ont été élaborées dans un premier temps dans des quartiers socialement défavorisés.

5. L'expérience pilote: le quartier de Boavista

Bien que ce quartier dispose déjà de certaines installations sportives municipales et qu'une aide sociale ait été mise sur pied, il présente toutes les caractéristiques du ghetto urbain. C'est la raison pour laquelle il a été choisi comme expérience pilote du projet. L'exclusion sociale régnant dans ce quartier a déclenché l'alerte, dans la mesure où les familles y résidant avaient atteint un niveau tragique d'isolement et d'inadaptation. Plusieurs actes de violence et de vandalisme, apparemment incompréhensibles et visant notamment l'installation sportive en place, avaient clairement révélé l'absence totale, chez ses habitants, du sentiment d'appartenance. Cependant, ces excès étaient dus notamment au fait que ladite installation n'était pas accessible aux jeunes, qui ne pouvaient donc pas pratiquer le sport.

a. Les objectifs

Le principal objectif du projet « Le sport m'inspire » est l'inclusion sociale par le sport des enfants et des jeunes dits « à risque ». Par conséquent, sur la base des activités cognitives sociales sportives, l'un des objectifs généraux visés est la possibilité pour les jeunes et les adolescents d'accéder aux installations sportives municipales. Le sport – en tant qu'activité physique – n'est pas une fin en soi, mais un moyen de développer les valeurs civiques qui lui sont associées, comme le sentiment d'appartenance, la coopération, la solidarité et le respect des règles. En définitive, nous espérons largement contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale afin de minimiser les effets produits par ce fléau sur la population du quartier de Boavista et, comme nous le verrons plus tard, d'autres quartiers.

b. Les stratégies d'intervention

Une méthodologie d'intervention a été définie sur la base d'un partenariat dynamique instauré entre les organismes locaux publics et privés à vocation sociale. Chaque partenaire a nommé ses membres chargés de siéger au sein de l'équipe multidisciplinaire, composée principalement d'un personnel technique qualifié. Ces personnes ont une longue expérience et une bonne connaissance de la collectivité, notamment des enfants, des adolescents et de leurs familles, ainsi que des dynamiques sociales en place, ce qui les rend aptes à gérer des initiatives d'intervention sociale.

Les partenaires ont également considéré comme vital pour le succès du projet d'impliquer leur personnel technique dans ces actions. A l'issue de cette première étape, il a été possible de sélectionner un groupe de base comprenant 10 personnes. Cependant, à la fin, 21 professionnels ont participé à différentes actions : des psychologues, des enseignants, des moniteurs et des éducateurs, notamment, lesquels ont permis – grâce à leurs divers savoirs respectifs – de mener à bien une intervention à plusieurs volets.

Dans un premier temps, il a été décidé que les installations sportives seraient ouvertes et proposeraient une activité sportive symbolique à l'ensemble des enfants et des adolescents. Ce geste était très important car il a provoqué une nouvelle dynamique.

Dans un deuxième temps, les animateurs du projet ont ressenti la nécessité d'améliorer d'autres conditions afin de faciliter les activités sportives. Il s'est avéré également nécessaire d'établir d'autres partenariats dans le domaine sportif et de recruter un professeur d'éducation physique pour les enfants les plus jeunes, ainsi que de proposer des classes régulières dans cette matière et d'autres activités sportives sur une base permanente.

Le partenariat a permis un partage des ressources et donc l'optimisation des performances de chaque organisation ainsi qu'un travail en commun, le tout en tenant compte de la valeur ajoutée que représentent la pratique d'exercices physiques et le travail en équipe en matière de réhabilitation sociale.

Les activités sportives ont influencé la mise en œuvre du projet. L'intervention en partenariat a permis d'investir massivement dans l'aspect pédagogique et récréatif de ces activités.

c. Les activités régulières

Les activités régulières ont été divisées en trois catégories principales selon le but visé.

L'éducation physique générale et la danse ont été renforcées, dans la mesure où ces activités ne disposaient pas d'installations ou d'un personnel propres et où il est apparu nécessaire de promouvoir la participation d'enfants et d'adolescents déjà organisés par des partenaires.

Par ailleurs, le réseau de partenariat a été élargi à des organisations sportives, de manière à proposer des activités sportives formelles telles que le rugby et le tennis de table, dans le but de stimuler un autre type de participation et de pallier l'absence de clubs locaux.

Cette dynamique initiale a reposé sur deux techniciens du sport vivant dans le quartier. L'un de ces entraîneurs a remporté plusieurs titres nationaux et internationaux en kickboxing; l'autre est un jeune entraîneur faisant partie d'une équipe de football d'intérieur de Lisbonne. Il a donc été décidé de développer ces deux disciplines sportives sous la supervision de ces modèles de rôle, afin de renforcer les valeurs et de construire de nouvelles références positives en exploitant l'influence des techniciens dans le quartier.

Toutes ces activités ont été organisées en tenant compte des saisons sportives avec un calendrier précis.

d. Les activités non régulières

Une série d'activités a été organisée – sans calendrier défini à l'avance et en tenant compte des stratégies d'intervention élaborées par l'équipe technique – dans le but spécifique de créer un sentiment d'identité et d'appartenance collective, de renforcer l'identité individuelle et de créer un lien social. A cette fin, des activités de groupe – comme des ateliers d'arts plastiques chargés de créer le logo du projet – ont été lancées, ainsi que des séances de réflexion organisées pour permettre aux participants de définir les règles d'utilisation du matériel et des installations. Des concours en vue de choisir le nom du projet – «Le sport m'inspire» ayant fini par l'emporter – ont également été organisés, et, entre autres événements, la Journée internationale de l'enfant a été célébrée par toute une série d'activités sportives.

6. Conclusion

A une époque caractérisée par des bouleversements sociaux et une absence de références positives, en particulier pour les jeunes, les paroles de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies – prononcées le jour de l'inauguration de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique – revêtent tout leur sens : «Le sport [...] est une langue universelle [...] qui nous permet d'apprendre les idéaux du travail en équipe et la tolérance.»

Le projet «Le sport m'inspire» vise à exploiter le potentiel d'idéaux positifs implicites dans le sport, ainsi que sa capacité à résoudre les problèmes et à diagnostiquer les difficultés (Rubin, Fein et Vandenberg, 1983) ; il tire également profit du fait que les jeux physiques remplissent le rôle de transmetteur culturel, par le biais duquel les idéaux et les valeurs passent d'une génération à l'autre, d'un adulte à un enfant et d'un enfant à un autre enfant (Sutton-Smith, 1979).

En fait, aujourd'hui plus que jamais, nous ne saurions ignorer la valeur ajoutée que représente la pratique d'un exercice physique dans le cadre de la réhabilitation sociale ; par ailleurs, la stratégie nécessite l'intervention – dans le cadre d'un partenariat – d'équipes polyvalentes capables d'investir beaucoup dans l'aspect pédagogique récréatif et d'instaurer un climat respectueux de l'égalité et de la diversité culturelle.

Par conséquent – et sur la base de l'évaluation périodique et de la surveillance du personnel technique –, il a été notamment possible de mettre en place des activités en faisant partager un même espace à des groupes rivaux, ainsi que de créer une entité et un sentiment d'appartenance au sein de la collectivité la plus défavorisée, en stimulant le renforcement de nouvelles compétences personnelles et sociales grâce à un environnement propice reposant sur un esprit sportif.

Là où d'autres programmes ont échoué, nous avons abordé frontalement les problèmes d'exclusion et, grâce à un projet expérimental mis en place dans l'un des quartiers les plus violents de Lisbonne, nous avons jeté les bases d'une stratégie d'inclusion par le sport que nous comptons bien appliquer à d'autres quartiers de la capitale du Portugal.

Le projet « Le sport m'inspire » tente simplement de garantir un droit constitutionnel représentant l'égalité des chances de tous les citoyens de pratiquer le sport, et le simple fait que des personnes de toutes les classes sociales, de toutes les ethnies, de tous les âges et des deux sexes participent aux mêmes activités dans le même environnement social a contribué à réduire les tensions, à briser des barrières et à éradiquer certaines conduites à risque.

Références

Arends, R., *Aprender a Ensinar*, Lisboa: McGraw-Hill, 1995.

Capucha, L. (dir.), *Grupos desfavorecidos face ao emprego: tipologias e quadro básico de medidas recomendáveis*. Lisbonne, Observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle, 1998.

Houlihan, B., « Sporting excellence, schools and sports development: the politics of crowded policy spaces », *European Physical Education Review*, 6 (2), 2000.

Kirk, D., Gorely T., « Challenging thinking about the relationship between school physical education and sport performance ». *European Physical Education Review*, 6 (2), 2000.

Rubin, K.H., Fein, G.G., Vandenberg B., « Play » in Mussen, P.H. (ed.), *Handbook of Child Psychology*, vol. 4, New York, John Wiley and Sons, 1983.

Sutton-Smith, B. (ed.), *Play and learning*, New York, Gardner Press, 1979.

Le programme « Sport dans les quartiers » de la ville de Iași

Ninel Vlaicu Berneaga, ville de Iași, Roumanie

1. Le sport pour le grand public comme objectif social

Une ville qui a une équipe de football dans la Première Ligue, des équipes de handball, de volley-ball, de rugby et de basket-ball avec des résultats notables, qui peut se prévaloir de succès nationaux et internationaux en athlétisme, en karaté et en échecs, je dirais qu'elle a une certaine représentativité sportive.

Mais cela concerne surtout le sport professionnel, qui néglige le segment destiné à mettre en lumière les vraies valeurs que pourrait développer une carrière réussie dans le domaine du sport : le sport amateur.

Une grande ville a les ressources nécessaires pour mettre aussi en valeur le caractère populaire des manifestations sportives. Cet aspect témoigne de la manière dont ceux qui sont à la tête de la communauté et ceux qui y vivent trouvent les moyens de coopérer et d'améliorer – par le biais de ces actions – la vie sociale de toute la communauté.

En outre, les autorités locales, qui gèrent une communauté de grande taille et composée de populations diverses, ne peuvent pas laisser sans réponse les appels de plus en plus pressants des groupes de citoyens concernant l'aménagement des espaces en équipements sportifs destinés au grand public.

Cette réponse doit être soutenue par une politique cohérente et efficace, de sorte que la pression des demandes formulées par les habitants des quartiers diminue au fil du temps et permette à ces habitants de devenir autant de « consultants » du programme social sportif.

2. De l'étude au programme

En 2006, la mairie de Iași a lancé une série d'études de marché pour connaître les besoins de la communauté. L'une des études mentionnées concernait l'esprit sportif et les loisirs ; elle a été menée par une organisation non gouvernementale et soutenue financièrement par le Conseil local de Iași. Les résultats de cette étude ont été surprenants car ils ne correspondent pas du tout à l'idée que l'on se faisait du mouvement pour la santé individuelle dans la communauté de Iași.

Ainsi, les citoyens consultés ont déclaré qu'ils disposent en moyenne de cinq heures de temps libre pendant la semaine et de huit heures le week-end. Moins de 30 % d'entre eux pratiquent des exercices en plein air, et seulement 9 % participent aux activités d'un club sportif ou d'une association. La marche, le jogging et le vélo figurent en tête des activités sportives ou de loisir préférées.

Jusqu'à là, les gens pensaient qu'à Iași tout le monde jouait au football ou au handball, en particulier les jeunes et les adolescents, et que les adultes et les personnes âgées pratiquaient le cyclisme et la marche à pied. Cette image, qui circulait dans la communauté comme un paradigme, datait de la politique d'avant 1989, pendant le régime communiste – lequel a promu le sport pour le faire accéder au plus haut niveau, mais sans lui accorder les ressources nécessaires – et ce qui en est resté après, à savoir les centaines de jeunes gens qu'on pouvait voir, en particulier l'après-midi, pendant la semaine et le week-end, jouant au football ou au basket, dans des équipements appartenant aux écoles de quartiers. Ces résultats nous ont montré que, d'une part, nous avons une mauvaise appréciation de la pratique du sport à Iași, et que, d'autre part, il y avait une volonté forte de pratiquer mais peu d'équipements disponibles.

La municipalité a alors décidé d'élaborer et de mettre en place un programme sportif et social. L'expérience de Villeneuve-d'Ascq, ville jumelle de Iași, a servi de modèle. La différence entre les deux villes concernait la propriété des équipements sportifs. Si à Villeneuve-d'Ascq les équipements appartiennent à la mairie, à Iași ils sont détenus par les écoles du primaire et du secondaire dans les quartiers. C'est pourquoi l'équipe du projet a décidé de réaliser un partenariat avec l'Inspection scolaire départementale, pour que les équipements puissent être utilisés dans le programme.

Le programme « Sport dans les quartiers » a été lancé en début d'année 2008. Auparavant, Villeneuve-d'Ascq a fourni gratuitement des conseils au sujet de la conception du projet, et la ville de Iași a établi un partenariat avec la Fondation du sport locale pour le financement.

L'objectif principal du programme est d'encourager toutes les catégories de citoyens à participer aux activités organisées pour le sport amateur. Ce n'est pas la performance sportive qui est visée, mais la prévention de la criminalité juvénile par le sport et la création d'une nouvelle culture sociale dans la communauté : « Apprendre à vivre ensemble ».

3. Le sport dans les quartiers de Iași

Pour la mairie, le programme « Sport dans les quartiers » se décline selon trois axes : l'aménagement des équipements, la promotion des offres sportives spécifiques et la proposition d'un calendrier d'activités sportives ouvertes au grand public.

En 2008, « Le sport dans les quartiers » s'est déroulé en sept étapes, auxquelles ont participé des jeunes, des adultes et des enfants – garçons et filles.

Le programme a débuté par une compétition de football pour les étudiants, avec des matches très intéressants entre les équipes des universités publiques et privées de Iași. Les jeunes, les adultes et même les personnes âgées ont pu participer aux compétitions d'échecs, de street-ball, de basket et de football. Des concours ont été organisés dans les quartiers afin d'associer le plus de gens possible au spectacle sportif. A la fin de l'année dernière, on comptait plus de 800 participants aux compétitions et près de 5 000 spectateurs.

Les participants ont apprécié les diplômes et les prix reçus, de même que les équipements mis à disposition, et ils ont demandé que ces activités se poursuivent.

4. Conclusion

La mairie a alloué pour ces premières étapes 26 500 euros. Pour une ville de 320 000 habitants, composée de 15 quartiers et bénéficiant de plus de 40 équipements sportifs dans les écoles, ce financement peut paraître faible. Mais le programme « Le sport dans les quartiers » est lancé, et il est maintenant comme un enfant à l'âge de 1 an : il a appris à marcher et il veut maintenant parler.

Cela signifie qu'en 2009, malgré les difficultés découlant de la crise économique, le programme sportif et social peut continuer et diversifier son offre, afin que le plus possible de citoyens des quartiers puissent participer aux compétitions organisées à leur intention.

La ville de Iași continue de lancer des projets en matière de développement social. Ainsi, elle fera le lien entre « Le sport dans les quartiers » et le projet « Social Work for Better Life » soutenu par le programme Phare CBC, concernant la mise en œuvre des animateurs sociaux dans la communauté de Iași.

« Le sport dans les quartiers » signifie que l'aménagement des équipements va se poursuivre, que l'offre sportive va être diversifiée, et que les habitants de Iași vont trouver plus de possibilités de loisirs et d'occasions de passer leur temps ensemble.

La politique d'intégration par l'activité physique et le sport: l'exemple de la Suisse

Jenny Pieth

1. Introduction

A quoi renvoie le concept d'intégration par le sport? On voit bien que la difficulté qu'il y a à le définir tient à l'absence d'une définition universellement reconnue de l'intégration. D'aucuns prétendent qu'il recouvre la coexistence pacifique de personnes d'origines différentes, tandis que d'autres ont du mal à établir une distinction entre intégration et assimilation.

Dans notre présentation, l'intégration est définie comme l'effort visant à une action commune couronnée de succès. L'intégration suppose également la possibilité et la capacité de vivre de manière indépendante dans la société. Il s'agit d'un processus continu impliquant tout le monde et requérant l'adhésion de tous les intéressés. Pour permettre la participation à ce processus et à la société, encore faut-il accorder des chances égales à tous. Ledit processus est donc rarement exempt de conflits.

L'activité physique et le sport en tant que composants de la société font également partie du processus d'intégration. Le secteur du sport est affecté par les dynamiques sociétales, mais il a aussi une responsabilité sociale dans la mesure où il doit participer au développement de la société.

L'Office fédéral suisse des sports assume cette responsabilité en favorisant l'intégration par une politique d'activité physique et de sport adéquate et en prenant les mesures qui s'imposent.

Avant de décrire le contenu et la portée de cette politique, je me propose de dépeindre le contexte dans ses grandes lignes en évoquant la situation démographique, les flux migratoires et la politique d'intégration en Suisse.

2. Description du contexte: les flux migratoires et la politique d'intégration de la Suisse

La Suisse est caractérisée historiquement par une population relativement hétérogène sur le plan de la langue, de l'origine ethnique et de la confession. Cette hétérogénéité s'est accrue au cours des dernières décennies, en même temps que la Suisse passait du statut de pays d'émigration à celui de pays d'immigration.

21,3 % de la population sont composés d'étrangers, ce qui représente une proportion importante par rapport aux autres pays. Il convient cependant de rappeler que ce chiffre élevé résulte notamment d'une politique de naturalisation relativement restrictive.

Le modèle d'identité nationale sous-tendant la politique migratoire n'est pas très clairement défini. Néanmoins, on peut affirmer qu'il emprunte à la fois à l'idéal républicain français et à l'approche ethnoculturelle allemande. Son contenu est français: l'identité se fonde sur un contrat commun et la Suisse se définit comme une « démocratie consociationnelle [*nation of will*] ». Cependant, les modalités de sa mise en œuvre sont allemandes: les étrangers qui le désirent ne peuvent pas automatiquement adhérer au contrat; il faut résider dans le pays au moins pendant douze ans et, selon la collectivité où l'on réside, passer un test de naturalisation.

Historiquement, la politique de migration suisse alterne entre des phases restrictives et libérales. Aujourd'hui, cette politique est en phase sélective. Son but est de réguler les flux migratoires afin que les étrangers qualifiés et instruits, ainsi que les ressortissants d'un pays de l'Union européenne, soient les bienvenus, mais que l'accès au marché du travail et à la société suisses des personnes non qualifiées et non ressortissantes d'un pays de l'Union européenne s'avère plus difficile.

La politique d'intégration a été élaborée selon ce principe. Aujourd'hui, l'intégration est définie dans la législation fédérale comme la mise en place d'un système favorisant l'égalité des chances et la participation. Les étrangers résidant depuis longtemps dans le pays doivent bénéficier d'un accès égal aux sphères économique et sociale. L'intégration est un processus mutuel impliquant aussi bien la population suisse que la population étrangère. Elle suppose une ouverture d'esprit, un climat de reconnaissance, ainsi qu'un effort des deux parties. L'objectif est de parvenir à la coexistence pacifique de toutes les personnes sur la base de la Constitution, dans un climat de respect mutuel et de tolérance.

Cette approche privilégie l'intégration structurelle, à savoir l'accès égal à l'éducation et au monde du travail, ainsi que le respect commun de la Constitution. La responsabilité du processus d'intégration est partagée par tous les secteurs de la société.

Comme tous les autres secteurs en Suisse, celui de l'intégration est organisé au niveau fédéral. Le Parlement décide des sommes affectées aux programmes et aux projets d'intégration. L'Office fédéral des migrations distribue ces fonds aux cantons, à charge pour eux de soutenir les organisations et les institutions gérant des projets. L'office a récemment accru ses efforts en vue d'intégrer les activités pertinentes des autres organes étatiques compétents et d'assurer

un suivi des activités. C'est notamment dans ce cadre que l'Office fédéral des sports a été en mesure de mettre en œuvre ses programmes d'intégration par l'activité physique et le sport.

3. L'intégration dans et par l'activité physique et le sport

L'Office fédéral des sports est convaincu qu'à côté des sphères politique, éducative et économique, les activités sportives et autres loisirs jouent un rôle majeur dans le processus d'intégration. Le secteur du sport assume non seulement la responsabilité de garantir l'égalité des chances, mais aussi celle d'exploiter son potentiel en matière d'intégration et d'éducation interculturelle.

L'activité physique et le sport n'offrent pas seulement des avantages évidents en matière de santé (ce qui tend à conférer un caractère égalitaire à l'accès aux soins), mais, à partir du moment où ils sont pratiqués de manière organisée, ouvrent la possibilité pour les participants de se construire des réseaux sociaux et d'accéder à d'autres sphères de la société. Les jeux et autres activités physiques peuvent également s'avérer un excellent moyen d'apprendre et de pratiquer des valeurs telles que le respect, la tolérance, l'esprit d'équipe, l'esprit sportif, etc.

Cependant, le sport n'est pas la panacée à tous les problèmes de la société. Comme dans d'autres sphères, il peut être le théâtre de pratiques discriminatoires et ségrégationnistes. Dans nombre d'associations, les migrants – et plus particulièrement les migrantes – sont sous-représentés. Cette population est également sous-représentée dans les structures bénévoles, ainsi qu'au niveau des instances dirigeantes des associations.

Dans certaines disciplines comme le football, le basket-ball et les arts martiaux, les migrants sont très bien représentés. Cela ne signifie pas forcément que dans ces clubs règne un esprit de coexistence pacifique. L'extrême diversité est généralement un facteur très positif et enrichissant, qui peut cependant générer des situations parfois conflictuelles difficiles à gérer.

Depuis 2009, l'Office fédéral des sports est chargé de s'attaquer à ces problèmes en gérant un Centre de compétence spécialisé dans l'intégration par le sport. Cet organisme a adopté une approche mêlant plusieurs objectifs :

- création d'un environnement assurant un accès égal aux activités physiques et aux sports ;
- promotion de l'ouverture interculturelle : adaptation des structures sportives ;
- promotion du dialogue interculturel et de la résolution des conflits par le sport ;
- sensibilisation aux phénomènes de discrimination et de racisme dans le sport.

Ces buts sont atteints :

- en acquérant un savoir : recherche appliquée et élaboration de méthodes et d'outils ;
- en mettant en place des relais : transfert du savoir par l'éducation de base et l'éducation continue ;
- en partageant le savoir, en soutenant les autres et en apprenant d'eux : réseautage, échanges d'informations et financement de projets.

Il convient de souligner ce dernier point. En l'absence de l'apprentissage d'un soutien mutuel, ainsi que d'une coopération, l'intégration se révélerait impossible. Le Centre de compétence de l'Office fédéral des sports ne pourrait pas fonctionner sans l'expérience et l'engagement d'organes officiels, d'ONG, d'institutions de la société civile et d'associations aux niveaux local et régional.

Avant même d'entamer son mandat, l'Office fédéral des sports avait mis en place et soutenu divers projets visant notamment la promotion du mouvement, des jeux et des sports auprès des demandeurs d'asile, et l'acquisition de la langue dans le cadre de leçons de sport par des enfants récemment immigrés.

Entre 2005 et 2007, l'office a géré un projet conjoint avec l'ONG suisse Academy for Development (SAD) visant à établir un accès égal aux activités de loisirs pour les enfants et les adolescents issus de l'immigration. Le projet s'inspirait d'une approche participative et a été mis en place en coopération avec des instituteurs et des moniteurs de sport locaux ; il a abouti à la publication d'un manuel intitulé *Rencontres en mouvement/Begegnung durch Bewegung*. Entre 2007 et 2008, un projet de coopération avec la Croix-Rouge suisse a débouché sur la publication d'un fascicule intitulé *Le mouvement, c'est la vie/Bewegung ist Leben*, en huit langues. Cet ouvrage s'adresse aux migrants adultes et vise à promouvoir la santé et l'activité physique dans la vie quotidienne.

4. Conclusion

Le travail en profondeur et les coopérations mises en place au cours des dernières années ont conduit à la formulation d'une approche plus systématique par le Centre de compétence en matière de promotion de l'intégration par le sport, approche qui sera appliquée pendant les quatre prochaines années.

Les actions concrètes entreprises par le Centre de compétence seront suivies et évaluées. Elles concernent : la rédaction d'un manuel destiné aux moniteurs de sport et fondé sur les résultats de la recherche appliquée ; l'élaboration et la mise en place de cours destinés aux moniteurs de sport, aux enseignants et

à d'autres groupes cibles ; l'application du concept au programme d'activité physique en place ; ou la diffusion d'informations, ainsi que le partage des connaissances et la création d'une plate-forme réseau.

En fonction des résultats de cette évaluation, le programme sera adapté et institutionnalisé au sein de l'Office fédéral des sports.

Conclusion générale

Pour conclure

Aurélié Cometti, Agence pour l'éducation par le sport (APELS), France

Tout au long de cet ouvrage, nous avons pu mesurer la complexité que recouvraient effectivement les notions de diversité culturelle, d'intégration et plus précisément d'intégration par le sport. Ce constat nous amène à travailler avec précaution dès qu'il s'agit de manier ces concepts, mais aussi d'avancer sur la réflexion autour de l'éducation par le sport en Europe.

Nous l'avons vu, surtout dans les textes des chercheurs, la notion d'éducation par le sport ne peut se comprendre que dans le contexte dans lequel elle est utilisée. C'est principalement en prenant en compte l'histoire d'un pays que l'on pourra comprendre comment celui-ci appréhende la diversité culturelle, et donc ce que signifie l'intégration, pour enfin saisir comment le sport est utilisé à cette fin.

Ian Henry décrit parfaitement la façon dont les différents pays européens ont construit leur « modèle » d'intégration. De ce modèle découlent les politiques publiques d'intégration ainsi que les actions qui sont menées sur le terrain.

Depuis le renouveau des jeux Olympiques par Pierre de Coubertin, ces derniers sont l'occasion pour les pays d'affirmer leur identité et surtout leur suprématie. Toute compétition internationale est d'ailleurs l'objet de récupération politique pour faire passer des messages qui ont plus de mal à être entendus et vus en dehors du sport, comme nous l'explique Yvan Gastaut. On pense à l'équipe de France de football 1998, que l'on a qualifiée d'équipe « black-blanc-beur », symbole de l'intégration réussie.

Le danger d'une telle utilisation est double : à la fois pour les politiques, qui pourront prôner la pratique sportive comme solution aux difficultés des jeunes sans se pencher sur la question de l'encadrement et des conditions de pratique ; et pour les jeunes, à qui l'on voudra faire croire que la couleur de peau et leur origine sociale n'est pas un problème dans leur société. En les poussant à devenir des champions et à penser que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, les pays prennent le risque de frustrer les plus jeunes de leurs citoyens qui n'y parviendront pas.

Il ne suffit pas de faire du sport pour intégrer la société. L'une des principales problématiques posées lors des Rencontres européennes de l'éducation par le sport coordonnées par l'APELS, l'APES et l'université de Strasbourg les 20 et 21 novembre 2008 était de savoir si le sport était intégrateur en soi, ou s'il fallait créer les conditions politiques pour qu'il le devienne. Si bon nombre d'acteurs de terrain et de chercheurs savent qu'il est nécessaire d'« accompagner » le sport pour qu'il soit intégrateur, l'opinion publique et

les décideurs ne le savent pas forcément. Il faut donc multiplier les occasions de le dire. Les présentations des acteurs associatifs dans cet ouvrage vont toutes dans ce sens. Ils manient le concept d'intégration par le sport avec une grande prudence. Le sport n'est pas exempt de critiques, loin s'en faut, particulièrement en ces périodes où dopage, business ou encore racisme viennent ternir son image et focalisent l'attention des médias. Mais surtout, les auteurs donnent des pistes sur ce qu'il faut faire pour utiliser le sport comme un levier d'intégration, pour faire en sorte que son image puisse devenir une réalité. Car si chaque pays d'Europe a une conception de l'intégration par le sport, les moyens à mettre en place pour que le sport soit un élément facilitateur se croisent et se recourent.

C'est dans ce sens que le Comité scientifique et technique de l'Agence pour l'éducation par le sport a proposé qu'une définition de l'éducation par le sport soit donnée au niveau européen. Il ne s'agit pas de sceller dans le marbre ce qui relèvera de l'éducation par le sport ou pas, mais plutôt de proposer un idéal type de l'éducation par le sport au sens durkheimien du terme. En d'autres termes, l'objectif est de définir un squelette précis de l'éducation par le sport, sur lequel chaque pays européen pourra fixer ses « muscles », lui permettant de se mouvoir selon sa propre histoire. La définition donnerait un socle commun sur lequel chaque pays pourrait s'appuyer pour ensuite le développer selon ses besoins ou ses difficultés. Par exemple, comme nous l'avons vu ici, la notion d'intégration par le sport ne revêt pas les mêmes modalités en Suisse qu'en Angleterre.

Il s'agit là de la première étape qui faciliterait le travail de l'ensemble des acteurs européens, en leur permettant de se « reconnaître » comme œuvrant dans un même sens. Dès lors, la mise en réseau de ces protagonistes sera à réaliser. C'est à travers l'échange d'expériences et de connaissances que l'éducation par le sport pourra avancer. La lecture de cet ouvrage en est l'illustration parfaite. Chacun des auteurs apporte des connaissances, des réponses et/ou des pistes de réflexion, même aux lecteurs qui ont leur nationalité. L'exemple donné par Ninel Vlaicu Berneaga est en cela très intéressant : jumelée avec la ville française de Villeneuve-d'Ascq, la ville de Iași a décidé de s'inspirer de leur projet pour mettre en place un programme d'éducation par le sport. Le soutien apporté par Villeneuve-d'Ascq lui a permis de le concevoir plus facilement que si Iași avait été seule. La mise en réseau des acteurs européens doit arriver à cela, c'est-à-dire à ce que l'échange avec d'autres acteurs devienne une source d'inspiration pour qui veut proposer un projet citoyen par le sport.

Nous l'avons vu, l'éducation par le sport en Europe, et plus particulièrement l'utilisation du sport pour favoriser la connaissance de l'autre et son intégration, est une réalité sur le terrain. Le *Livre blanc sur le sport*, l'avancée sur la question du sport dans le Traité de Lisbonne mise à jour, l'adoption de l'Accord partiel élargi sur le sport par le Conseil de l'Europe constituent

autant d'avancées sur le plan européen pour la reconnaissance de l'impact social et éducatif du sport. Il faut néanmoins, comme le dit Mogens Kirkeby, que des politiques globales soient mises en place en ce sens pour qu'il y ait une cohérence à l'échelle européenne. Le terme de politique ne s'applique pas uniquement aux institutions, il s'applique aussi aux fédérations sportives. Ces dernières sont en effet peu nombreuses à développer un axe d'éducation ou d'intégration par le sport au niveau européen. Certaines fédérations mettent en place des dispositifs ponctuels en vue de grands championnats, mais il est nécessaire de développer des projets sur le long terme pour une efficacité réelle.

L'un des nombreux intérêts de cet ouvrage réside dans l'apport des contributions scientifiques. En effet, trop souvent les mondes du « terrain » et de la recherche sont isolés l'un de l'autre, dans l'opinion publique comme parfois parmi les acteurs eux-mêmes. Or, il est nécessaire de les faire se rencontrer pour qu'ils s'enrichissent l'un l'autre. Les articles proposés ici par les chercheurs démontrent, si besoin en était, tout l'intérêt des recherches pour les acteurs de terrain. Celles-ci permettent de prendre du recul sur les pratiques, de mieux appréhender le champ de l'éducation par le sport, et de fournir des connaissances scientifiquement fondées (confirmant ou infirmant des ressentis). Pour les chercheurs, il s'agit de rester toujours au plus près des problématiques et des préoccupations des acteurs de terrain, en proposant des recherches qui aient une emprise directe sur ces derniers. La conceptualisation, la théorisation des pratiques et l'expérimentation sont autant de démarches précieuses pour qui veut développer un domaine, en particulier celui qui nous intéresse. Car souvent, le sport de manière générale est un sujet sur lequel beaucoup de personnes pensent savoir ce qui est bon et ce qui ne l'est pas, ce qui est vrai et ce qui est faux. Or, il n'y a qu'en développant les recherches et les études que les vérités et les sens communs prendront... véritablement du sens ou pas. Il paraît donc indispensable de développer les recherches européennes sur l'éducation par le sport, en y impliquant des chercheurs des différents pays pour mieux comprendre ce qui relève du structurel et du conjoncturel.

Cet ouvrage donne corps à une réalité multiple et complexe. Mais surtout, il permet de mettre en valeur les acteurs qui s'impliquent pour que le sport dépasse le seul aspect compétitif et spectaculaire qui lui est souvent accolé. Mais il ne s'agit pas d'en rester là. Il faut faciliter les démarches de ces acteurs, notamment en rendant davantage lisibles les possibilités de soutien qui existent au niveau européen. Le sport n'ayant pas encore de reconnaissance constitutionnelle, les porteurs de projets d'éducation par le sport doivent passer par les axes « jeunesse » ou « citoyen » pour être soutenus. Une meilleure lisibilité facilitera le travail des acteurs, et jouera en faveur de la pérennisation des projets. Surtout, il permettra un meilleur repérage des actions d'éducation par le sport au niveau européen, et une meilleure appréhension des projets qui œuvrent pour le dialogue interculturel.

L'apport de connaissances de cette publication invite au renouvellement de ce type d'action. C'est en multipliant les ouvrages comme celui-ci et les conférences telles que les Rencontres européennes de l'éducation par le sport des 20 et 21 novembre 2008 que l'on pourra faire avancer l'éducation par le sport. Et puis, n'est-ce pas une bonne façon de faire dialoguer les cultures ?

Sales agents for publications of the Council of Europe

Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie Européenne -
The European Bookshop
Rue de l'Orme, 1
BE-1040 BRUXELLES
Tel.: +32 (0)2 231 04 35
Fax: +32 (0)2 735 08 60
E-mail: order@libeurop.be
<http://www.libeurop.be>

Jean De Lannoy/DL Services
Avenue du Roi 202 Koningslaan
BE-1190 BRUXELLES
Tel.: +32 (0)2 538 43 08
Fax: +32 (0)2 538 08 41
E-mail: jean.de.lannoy@dl-servi.com
<http://www.jean-de-lannoy.be>

BOSNIA AND HERZEGOVINA/ BOSNIE-HERZÉGOVINE

Robert's Plus d.o.o.
Marka Marulića 2/V
BA-71000, SARAJEVO
Tel.: + 387 33 640 818
Fax: + 387 33 640 818
E-mail: robertsplus@bih.net.ba

CANADA

Renouf Publishing Co. Ltd.
1-5369 Canotek Road
CA-OTTAWA, Ontario K1J 9J3
Tel.: +1 613 745 2665
Fax: +1 613 745 7660
Toll-Free Tel.: (866) 767-6766
E-mail: order.dept@renoufbooks.com
<http://www.renoufbooks.com>

CROATIA/CROATIE

Robert's Plus d.o.o.
Marasovičeva 67
HR-21000, SPLIT
Tel.: + 385 21 315 800, 801, 802, 803
Fax: + 385 21 315 804
E-mail: robertsplus@robertsplus.hr

CZECH REPUBLIC/ RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Suweco CZ, s.r.o.
Klecakova 347
CZ-180 21 PRAHA 9
Tel.: +420 2 424 59 204
Fax: +420 2 848 21 646
E-mail: import@suweco.cz
<http://www.suweco.cz>

DENMARK/DANEMARK

GAD
Vimmelskiftet 32
DK-1161 KØBENHAVN K
Tel.: +45 77 66 60 00
Fax: +45 77 66 60 01
E-mail: gad@gad.dk
<http://www.gad.dk>

FINLAND/FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
PO Box 128
Keskuskatu 1
FI-00100 HELSINKI
Tel.: +358 (0)9 121 4430
Fax: +358 (0)9 121 4242
E-mail: akatilaus@akateeminen.com
<http://www.akateeminen.com>

FRANCE

La Documentation française
(diffusion/distribution France entière)
124, rue Henri Barbusse
FR-93308 AUBERVILLIERS CEDEX
Tél.: +33 (0)1 40 15 70 00
Fax: +33 (0)1 40 15 68 00
E-mail: commande@ladocumentationfrancaise.fr
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Librairie Kléber
1 rue des Francs Bourgeois
FR-67000 STRASBOURG
Tel.: +33 (0)3 88 15 78 88
Fax: +33 (0)3 88 15 78 80
E-mail: librairie-kléber@coe.int
<http://www.librairie-kléber.com>

GERMANY/ALLEMAGNE AUSTRIA/AUTRICHE

UNO Verlag GmbH
August-Bebel-Allee 6
DE-53175 BONN
Tel.: +49 (0)228 94 90 20
Fax: +49 (0)228 94 90 222
E-mail: bestellung@uno-verlag.de
<http://www.uno-verlag.de>

GREECE/GRÈCE

Librairie Kauffmann s.a.
Stadiou 28
GR-105 64 ATHINA
Tel.: +30 210 32 55 321
Fax: +30 210 32 30 320
E-mail: ord@otenet.gr
<http://www.kauffmann.gr>

HUNGARY/HONGRIE

Euro Info Service
Pannónia u. 58.
PF. 1039
HU-1136 BUDAPEST
Tel.: +36 1 329 2170
Fax: +36 1 349 2053
E-mail: euroinfo@euroinfo.hu
<http://www.euroinfo.hu>

ITALY/ITALIE

Licosa SpA
Via Duca di Calabria, 1/1
IT-50125 FIRENZE
Tel.: +39 0556 483215
Fax: +39 0556 41257
E-mail: licosa@licosa.com
<http://www.licosa.com>

MEXICO/MEXIQUE

Mundi-Prensa México, S.A. De C.V.
Rio Pánuco, 141 Delegación Cuauhtémoc
MX-06500 MÉXICO, D.F.
Tel.: +52 (01)55 55 33 56 58
Fax: +52 (01)55 55 14 67 99
E-mail: mundiprensa@mundiprensa.com.mx
<http://www.mundiprensa.com.mx>

NETHERLANDS/PAYS-BAS

Roodveldt Import BV
Nieuwe Hemweg 50
NE-1013 CX AMSTERDAM
Tel.: + 31 20 622 8035
Fax: + 31 20 625 5493
Website: www.publidis.org
Email: orders@publidis.org

NORWAY/NORVÈGE

Akademika
Postboks 84 Blindern
NO-0314 OSLO
Tel.: +47 2 218 8100
Fax: +47 2 218 8103
E-mail: support@akademika.no
<http://www.akademika.no>

POLAND/POLOGNE

Ars Polona JSC
25 Obrocnow Street
PL-03-933 WARSZAWA
Tel.: +48 (0)22 509 86 00
Fax: +48 (0)22 509 86 10
E-mail: arspolona@arspolona.com.pl
<http://www.arspolona.com.pl>

PORTUGAL

Livraria Portugal
(Dias & Andrade, Lda.)
Rua do Carmo, 70
PT-1200-094 LISBOA
Tel.: +351 21 347 42 82 / 85
Fax: +351 21 347 02 64
E-mail: info@livrariaportugal.pt
<http://www.livrariaportugal.pt>

RUSSIAN FEDERATION/ FÉDÉRATION DE RUSSIE

Ves Mir
17b, Butlerova ul.
RU-101000 MOSCOW
Tel.: +7 495 739 0971
Fax: +7 495 739 0971
E-mail: orders@vesmirbooks.ru
<http://www.vesmirbooks.ru>

SPAIN/ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, s.a.
Castelló, 37
ES-28001 MADRID
Tel.: +34 914 36 37 00
Fax: +34 915 75 39 98
E-mail: libreria@mundiprensa.es
<http://www.mundiprensa.com>

SWITZERLAND/SUISSE

Planetis Sàrl
16 chemin des Pins
CH-1273 ARZIER
Tel.: +41 22 366 51 77
Fax: +41 22 366 51 78
E-mail: info@planetis.ch

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

The Stationery Office Ltd
PO Box 29
GB-NORWICH NR3 1GN
Tel.: +44 (0)870 600 5522
Fax: +44 (0)870 600 5533
E-mail: book.enquiries@tso.co.uk
<http://www.tsoshop.co.uk>

UNITED STATES and CANADA/ ÉTATS-UNIS et CANADA

Manhattan Publishing Co
2036 Albany Post Road
USA-10520 CROTON ON HUDSON, NY
Tel.: +1 914 271 5194
Fax: +1 914 271 5886
E-mail: coe@manhattanpublishing.com
<http://www.manhattanpublishing.com>

Council of Europe Publishing/Éditions du Conseil de l'Europe

FR-67075 STRASBOURG Cedex

Tel.: +33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: +33 (0)3 88 41 39 10 – E-mail: publishing@coe.int – Website: <http://book.coe.int>

La gestion démocratique de la diversité culturelle est devenue une priorité pour les Etats membres du Conseil de l'Europe. Le sport n'échappe pas à cette préoccupation. Confronté à la diversité de ses acteurs et de ses spectateurs, c'est un vecteur du dialogue interculturel, par son rôle éducatif et de socialisation.

Cet ouvrage présente des échanges d'expériences de pratique du dialogue interculturel par le sport. Il permet de relativiser les concepts du «dialogue interculturel» et de «l'intégration» appliqués au sport évoqués dans le débat social et politique en Europe. L'Accord partiel élargi sur le sport (APES) contribue au développement des recherches européennes sur l'éducation par le sport, en y impliquant des chercheurs de différents pays.

Cette publication a été coordonnée et dirigée en collaboration avec l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS).

William Gasparini est professeur à l'université de Strasbourg, où il dirige un laboratoire de recherche spécialisé dans les sciences sociales du sport. Auteur de nombreux ouvrages sur le sport en France et en Europe, il est membre du comité scientifique et technique de l'APELS.

Aurélie Cometti est docteur en sciences sociales du sport de l'université de Loughborough (Royaume-Uni) et chargée de mission scientifique et technique pour le programme Anvasport de l'APELS.

L'Accord partiel élargi sur le sport (APES) est un accord entre différents pays membres du Conseil de l'Europe (32 Etats membres au 1^{er} janvier 2010) qui ont décidé de coopérer dans le domaine des politiques du sport. En tant qu'accord «élargi», l'APES est ouvert aux pays non membres du Conseil de l'Europe. Ses travaux sont menés en coopération avec les organisations concernées, en particulier avec des représentants du mouvement sportif.



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe regroupe aujourd'hui 47 Etats membres, soit la quasi-totalité des pays du continent européen. Son objectif est de créer un espace démocratique et juridique commun, organisé autour de la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres textes de référence sur la protection de l'individu. Créé en 1949, au lendemain de la seconde guerre mondiale, le Conseil de l'Europe est le symbole historique de la réconciliation.

ISBN 978-92-871-6717-0



16€/32\$US

<http://book.coe.int>
Editions du Conseil de l'Europe